



EMCC - Etat-major cantonal de conduite

Interview exclusive du Commandant,
le brigadier Denis Froidevaux

page 12

L'armée au féminin
**Interview du
div G. Seewer**

7

Les grands rapports
**Br mécanisée 1
à huit clos**

10

La pagina italiana
**Gestione delle crisi
da migliorare**

20

PLUS HAUT. PLUS VITE. PLUS SÛR. SUPÉRIORITÉ AÉRIENNE ET SOUVERAINETÉ DES DONNÉES.



FLY
WE MAKE IT

L'Eurofighter est l'avion privilégié des forces aériennes européennes. Conçu par quatre nations partenaires, il assure indépendance et autonomie. Les excellentes performances de l'Eurofighter offriront une protection éprouvée à la Suisse. Il garantira son indépendance opérationnelle et la souveraineté de ses données.

Sécurité. Autonomie. We make it fly.*

*Nous faisons voler.

Sommaire

Photo de première

Au début de la pandémie, les membres de l'EMCC ont réquisitionné les locaux récemment construits du «Vortex» à Chavannes-près-Renens. Interview du commandant Denis Froidevaux. © SSCM

Or donc...

4

Examen de l'état de nos cinq sens: vue, odorat, goût, ouïe, toucher.

En vrac

5

5000 jeunes recrues ont passé leurs trois semaines d'école de recrues à la maison, en télétravail.

La chronique de MMG

6

S'arrêter pour faire le point de sa situation et fixer de nouveaux objectifs.

CORONA 20

15

Les cuisiniers de l'armée ont assuré la subsistance des militaires engagés au service d'appui et dans les écoles.

Promotions

16

Promotions dans le corps des officiers et des sous-officiers.

Espace Pohl à Pully

17

Inauguration dans l'ancienne propriété du Général Henri Guisan, Verte-Rive

Recrutement

18

Hausse du taux d'aptitude au service militaire en 2020.

Demandes de congé

19

Une application digitale pour faciliter et standardiser les demandes.

Nam

SUR INTERNET

www.revue-nam.ch

La reproduction partielle ou complète des articles est autorisée avec la mention: Extrait du mensuel «Notre armée de milice», Yverdon. (exemplaires justificatifs désirés.)

Tirage contrôlé FRP: 3521 exemplaires adressés personnellement.

Tirage imprimé: 4 000 exemplaires avec la propagande.



Member of the
European Military
Press Association
(EMPA)

Pour une meilleure gestion de crise par la Confédération



Si la Société suisse des officiers (SSO) a, dès le début de la pandémie il y a un an, salué la capacité du Conseil fédéral à faire face à la crise, aujourd'hui elle observe avec une inquiétude grandissante une gestion de crise qui vacille. Ce n'est pas le fédéralisme qui est en cause - pour la SSO, c'est même au contraire un facteur de succès; mais c'est notre gestion des risques et des crises, alors exemplaire autrefois au plan international, qui n'est aujourd'hui plus que l'ombre d'elle-même.

Dans les années 1990, la Suisse disposait encore d'un système élaboré de formation aux situations de crise et, surtout, axé sur la pratique et éprouvé. Avec ses exercices de défense générale de type militaire, notre pays a longtemps bénéficié de processus de conduite systématiques, de vaste portée et efficaces. Aujourd'hui, en pleine pandémie du coronavirus, que reste-t-il de cette gestion de crise bien conçue? Bien peu de choses, malheureusement.

Le leadership administratif comme expression du malaise

Depuis la fin de la guerre froide, après de nombreuses réformes de l'armée - pour la plupart infructueuses - et de longues périodes de beau temps, la Suisse a cru bon de brader les principes de la conduite militaire. L'action de débarras s'est déroulée de façon presque inaperçue. Au vu de la situation actuelle, la facture est douloureuse. Alors que ces principes se sont imposés comme fondements du leadership dans le monde économique, il en est allé différemment dans l'Administration fédérale, où les principes et structures de la conduite militaire ainsi que la culture des exercices ne sont pas vus d'un bon œil. La gestion de crise dans la pandémie actuelle est principalement du ressort des autorités et instances civiles. Dans cette crise, toutes semblent vouloir être sous les feux de la rampe et toutes veulent se distinguer les unes des autres, apparemment en défendant d'abord leurs propres intérêts. Comme nous le démontre la crise actuelle du coronavirus, ce qui fonctionne au plan cantonal, à savoir la coordination globale des processus décisionnels et de l'allocation des ressources, ne fonctionne pas dans la Berne fédérale. La Confédération ne maîtrise pas sa gestion de crise. Il y a un besoin urgent de réformes.

Moderniser les cultures de l'exercice et de la crise

Le mal qui frappe la gestion de crise niveau fédéral plonge ses racines notamment dans le fait qu'aujourd'hui pratiquement plus personne au sein de l'Administration fédérale ne bénéficie d'une formation complète et cohérente en matière de conduite - comme celle qu'assure une carrière d'officier, ou ne dispose pas du discernement nécessaire pour procéder à des évaluations complètes de la situation et appliquer des processus de conduite systématiques en situation de crise. La SSO ne préconise pas de militariser la politique et l'administration. Non. La SSO attend de la compétence en matière de leadership, afin que soient garanties une utilisation complémentaire des ressources civiles et militaires, le recours à des outils et des processus de conduite uniformes, une définition des interfaces les plus importantes et l'utilisation d'un même langage. On ne peut faire l'économie de la mise en place d'un organe de gestion de crise fort et centralisé au niveau fédéral, qu'il s'agisse d'un État-major fédéral ou d'un État-major de conduite. Un tel organe conserverait la vue d'ensemble et coordonnerait les processus pertinents en cas de crise.

Simplicité, clarté et recherche de l'excellence

La voie vers une meilleure gestion de crise au niveau fédéral pour faire face aux menaces complexes et futures n'est en aucun cas impraticable. Elle nécessite des structures simples et légères. Pour cela, nul besoin de réinventer la roue. Il suffit de disposer de deux choses: d'une part de la volonté de viser l'excellence, et d'autre part de la capacité de performer à haut niveau, même en temps de crise. Dès lors, la SSO souhaite que les personnalités qui font l'Administration fédérale adoptent une approche plus réfléchie de l'armée et un comportement moins crispé à l'égard de ses représentants. Même le DDPS et le commandement de l'armée devraient, au vu des services rendus, être bien plus confiants dans leur valeur intrinsèque en situation de crise. Nous devons viser une structure uniforme de gestion de crise pour la Suisse, que ce soit en situation normale, particulière ou extraordinaire. C'est jouable, faisons-le.

Col EMG Stefan Holenstein,
président de la SSO, 22.03.2021

Smartphone, écran, distanciel, pandémie & Co

Or donc voilà que, ces jours de mars-avril, mon esprit est dérangé, perturbé voire inquiet... Oh! pas tant par la météo capricieuse ou par le yoyo des mesures sanitaires anti-Covid-19... que par l'état de mes cinq sens. J'ose me permettre tout d'abord de vous les rappeler: vue - odorat - goût - ouïe - toucher. Examinons-les de plus près... L'odorat va bien: il me permet toujours de sentir venir les coups bas portés à tel ou tel candidat.e à une élection (cantonale ou communale). Toujours les mêmes combines grosses comme des maisons, les mêmes stratagèmes aussi usés que réutilisés (ne cherche pas tes ennemis à l'extérieur de ta formation politique...).

L'ouïe va bien... J'entends le bruissement des arbres qui encadrent ma promenade (régulière), le chant des oiseaux se chicanant pour une graine et le vrombissement de nos avions de combat dans les cieux broyants (nos anciens zincs savent encore donner de la voix...)

Le goût est intact: le goût de vivre, celui d'écrire, de titiller voire de provoquer. Mais il est tellement intact qu'il me fait découvrir d'inquiétantes choses... qui ont rapport à la vue et au toucher.

Le toucher: oublié depuis une année! Adieu poignées de main, accolades, tapes sur

l'épaule ou (bien sûr) bisous... Dire que cela ne me manque pas serait inélégant. Oh! il y a bien sûr téléphone, face-time, skype ou autre visio-conférence...

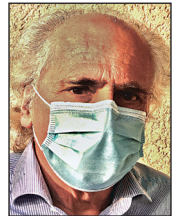
Mais seulement voilà que toutes ces alternatives fatiguent mes yeux, limitent ma vue sur le monde. Et ce cinquième sens en prend pour son grade.

Alors reprenons tout, et dans le désordre... Il semblerait, à en croire de sérieuses études et de non moins sérieux médias, que l'application de traçage du Covid-19, SwissCovid, soit quelque peu boudée par nos concitoyens et concitoyennes. Lesquel.le.s ont aussi exprimé, le 7 mars dernier, une solide méfiance (64% de non) à la loi sur l'identité électronique, e-ID.

Alors que, parallèlement, l'usage (que dis-je l'abus) du smartphone et des réseaux sociaux n'a pas reculé. Les messages d'amour, de haine aussi, prolifèrent; les commandes en ligne prennent l'ascenseur; la petite boîte et son grand écran appartiennent définitivement à l'être humain. D'ailleurs un fin observateur le disait: la différence entre un promeneur dans la nature et un épouvantail dans un champ? L'épouvantail ne regarde pas son smartphone!

Restons encore quelques lignes (ou quelques minutes de lecture) autour de

cette problématique que nous élargissons à l'écran et aux possibilités d'apprentissage qu'il offre... L'écran, ou l'enseignement distanciel, permet à chaque recrue de devenir rapidement, et efficacement, un excellent agent de renseignement, certes peu apte à saluer correctement ou à démonter son fusil d'assaut, mais capable de découvrir le numéro du portable de tel conseiller fédéral...



Mais il y a plus sérieux: après l'euphorie de la nouveauté (merci le Covid-19), toutes les institutions de formation devraient s'interroger comment poursuivre cette aventure (certes technologiquement performante) mais, à mes yeux (fatigués), fragile et dangereuse... Car le savoir se transmet par le savoir-être, par la présence, par le contact. Le savoir-faire s'apprend par la découverte du monde, par l'expérience pratique, par la répétition des gestes, par les faux-pas... oui bien sûr, tout ce qu'aujourd'hui la pandémie nous limite...

Or donc voilà... mon inquiétude.

J'avais envie de la partager avec vous.

Merci.

Jean-Luc Piller

PS: Eh! oui, je porte toujours et encore le masque... Pour protéger l'autre et pour me protéger. Et si vous saviez quel sourire se cache derrière mon masque...

fidexaudit

VOTRE PARTENAIRE
COMPTABLE DE VOTRE RÉUSSITE

Expertise comptable, Audit, Fiscalité,
Conseil d'entreprise, Ressources humaines,
Conseil juridique,
Conseil en matière de succession



fidexaudit sa
chemin de mornex 2
case postale 598
CH - 1001 lausanne

tél. +41 21 331 02 02
fax +41 21 311 55 85
info@fidexaudit.ch
www.fidexaudit.ch

FIDUCIAIRE | SUISSE CHAMBRE #FIDUCIAIRE Membre indépendant de EuraAuditInternational

Tous aux urnes Votation fédérale

Les Objets

- Initiative: Pour une eau potable propre
- Initiative: Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse
- Référendum: Bases légales - Epidémie Covid-19
- Référendum: Réduction émissions de gaz-loi sur le CO²
- Référendum: Loi fédérale mesures policières de lutte contre le terrorisme.



1400 YVERDON-LES-BAINS
Tél. 024 425 35 13
Fax 024 426 40 50



Ouvert toute l'année

Restaurant
de la
PLAGE

Nam

IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Magazine d'informations militaires
et Organe officiel des Associations et
sections de Suisse romande et du Tessin,
de l'Association suisse de sous-officiers

www.revue-nam.ch

Parution: 6 fois par an (quatre numéros doubles)

Tirage contrôlé: 3521 exemplaires
Tirage imprimé: 4 000 exemplaires

Administration-rédaction-publicité:

Revue **Nam** - Notre Armée de milice
Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains
E-mail: info@revue-nam.ch ou redaction@revue-nam.ch
Tél. 024 426 09 39

Administrateur - Rédacteur en chef:

adj sof Jean-Hugues Schulé
E-mail: namjhs@bluemail.ch

Prix de vente

Prix du numéro: Fr. 5.-
Abonnement annuel: Fr. 44.- (y c. TVA 2,5%)

COORDONNÉES CCP

Association de la revue Notre armée de milice
Journal **Nam**, 1401 Yverdon-les-Bains
Compte de chèques postaux: 14-866108-0
IBAN: CH38 0900 0000 1486 6108 0
BIC: POFICHBEXXX

N° TVA: CHE 108.221.284

PUBLICITÉ

Tarif d'insertion:

1/1 page	190 x 258	1 x Fr. 1450.-
1/2 page	190 x 127	1 x Fr. 780.-
1/4 page	90 x 127	1 x Fr. 400.-
1/8 page	90 x 60	1 x Fr. 200.-
1/16 page	90 x 28	1 x Fr. 100.-

Page couleur + Fr. 450.-
Page quadrichromie Fr. 2500.-

Publicité sous texte (réclame) + 25%
Emplacement prescrit + 20%

Rabais de répétition: 6 x 5% - 10 x 10%

Encarts: Offre sur demande

Impression:

Artgraphic Cavin SA
Route de Neuchâtel 37, 1422 Grandson

Procédé d'impression: **Format:**
Offset, trame 80 lpcm, CTP 21 x 29,7 cm

Adressage et expédition:

PCL - Presses Centrales SA, 1020 Renens

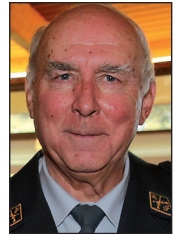
Les parutions de la revue Nam

«Notre armée de milice»
Rédaction-administration:
Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Parutions annuelles: 6 numéros dont 4 doubles
N° 1/2, N° 3/4, N° 5, N° 6/7 N° 8, N° 9/10

Parutions garanties selon l'actualité
et la matière rédactionnelle.

Télétravail et recrues Satisfaction



En ce début d'année 2021 depuis le 18 janvier, près de 5000 jeunes recrues ont passé leurs trois semaines d'école de recrues en télétravail sous la forme d'un enseignement à distance. De retour en caserne, 30% ont échoué au test évaluant leur apprentissage à la maison. L'armée est quand même satisfaite du résultat. Depuis début février tout est rentré dans l'ordre toutes et tous ont rejoint leurs casernes respectives. Avec bien entendu toutes les contraintes dues à la pandémie. Quelques semaines sans rentrer à la maison et les test Covid réguliers avant chaque week-end de sortie ainsi qu'à leur retour en caserne. Les cas positifs signalés sont de suite pris avec sérieux et les dispositions sont prises pour protéger la troupe.

Il ressort de cette expérience de début d'ER en pantoufles que l'adaptation avec les recrues déjà en caserne s'est faite avec bonne humeur, avec une adaptation bien précise, depuis la diane, pour les repas et en exercice en gardant toujours en mémoire les normes sanitaires exigées. Après quelques semaines de vraie ER une bonne remarque positive: constat d'un petit neveu: «j'ai déjà quelques kilos en moins et je suis motivé pour la suite». Pour l'instruction les «chefs» sont patients et prennent le temps de bien expliquer les différents exercices et nous avons bien rattrapé les petits retards techniques et au point de vue de la forme physique «ça pète le feu avec les marches et les pompes».

Donc exercice réussi pour une grande première de notre armée. Car ne l'oublions pas la situation est aussi très difficile pour la jeunesse en ces temps de pandémie. La vie sociale n'est pas que virtuelle, et les jeunes comme les aînés font beaucoup de sacrifices depuis une année concernant les sorties, les contacts, les voyages, le sport, la vie culturelle et la petite bière. De nombreux réflexes sociétaux et professionnels ont été profondément bouleversés. Les rencontres essentielles-comme avant- sont importantes malgré l'apport des réseaux sociaux et internet. Bonne fin d'ER !

ASSO

Dans un autre domaine l'activité hors du service des groupements cantonaux et des sections de l'Association suisse de sous-officiers -ASSO- est aussi en veilleuse comme l'année dernière et en principe la mise à disposition des infrastructures militaires ne sera pas autorisée en tout cas jusqu'à la fin du mois d'août. Reste bien entendu les activités de tirs et exercices divers tout en respectant les consignes Covid.

La grande manifestation CISOR prévue ce printemps a été reportée en octobre 2021 soit du 20 au 24 octobre. (Lire en page 19)

Merci

Suite au bulletin de versement accompagnant le premier numéro de l'année vous êtes nombreuses et nombreux à avoir répondu à notre appel de renouvellement de l'abonnement à **Nam** pour l'année 2021.

Et c'est avec plaisir et reconnaissance que l'administration du journal a enregistré vos versements souvent arrondis d'un don. (abonnement CHF 44.-- de soutien CHF 60.--) Nous vous adressons un grand et sincère merci pour votre sympathique soutien à cette revue indépendante qui est dans 48^e année de parution.

Avec la Covid 19, bien entendu les grandes manifestations et rapports sont annulés ou reportés à des jours meilleurs. Mais l'activité des troupes et au DDPS reste intense. Nous nous efforçons de couvrir «l'actualité militaire» au maximum et de vous apporter avec sérieux et avec l'aide de nos correspondants un reflet complet sur les événements concernant la défense nationale et son armée. Merci de votre compréhension et fidélité. Rappelons que les tarifs de publicité - bienvenue- se trouvent en face de ce texte et **Nam** est aussi sur le site: www.revue.nam.ch

Prenez bien soin de vous et cordiaux messages.

Adj sof Jean-Hugues Schulé

**Merci de communiquer
vos changements
d'adresse à:**

info@revue-nam.ch

ou par courrier


**La Poste ne nous indiquant
plus les changements d'adresses**



Château d'Auvernier
ENCAVAGE FONDÉ EN 1603
Thierry Grosjean & Cie
PROPRIÉTAIRE - ENCAVEUR

CHÂTEAU D'AUVERNIER - 2012 AUVERNIER
TÉL. +41 32 731 21 15 - FAX +41 32 730 30 03

WWW.CHATEAU-AUVERNIER.CH



Quelle est la situation et nouveaux objectifs

Qui n'a jamais ressenti le besoin de s'asseoir sur le bord du chemin de la vie pour faire le point de sa situation et reprendre son souffle? Et pour faire le point, il faut avant tout répondre à la question clé: Quelle est ma situation actuelle? Ma situation familiale, professionnelle, financière, sanitaire etc. La réponse à ce point de la situation va permettre de fixer de nouveaux objectifs ou encore prendre éventuellement de nouvelles orientations dans le parcours de la vie. Militairement ce «point» de la situation avant de prendre de nouvelles décisions se nomme l'appréciation de la situation. Début octobre 1914 soit près d'un mois après la magistrale victoire de la Marne du 10 septembre, l'armée allemande se ressaisit rapidement en tentant d'envelopper l'armée française par la droite alors que Joffre effectue la même manœuvre avec sa 2^e armée sous les ordres du général de Castelnau.

«Course à la mer»

Cet épisode est connu sous le nom de «course à la mer» même si, dans la réalité, il ne s'agissait pas de se ruer vers la mer du Nord mais plutôt de déborder l'ennemi par l'ouest. Mais les choses tournent mal pour la 2^e armée française. Joffre, estimant que la situation échappe à de Castelnau qui manque de vigueur envoie Foch le 5 octobre 1914 au PC de la 2^e armée à Breteuil pour redresser la situation. Celui-ci arrive à 4 heures du matin. Il trouve le général de Castelnau très calme dans la tourmente. Foch sans s'embarrasser de longues formules de politesse pose d'emblée la fameuse question: Quelle est la situation? Sous la pression insupportable de l'ennemi, de Castelnau veut se replier. Foch se montre intraitable: Il faut tenir! Devant la détermination de Foch, de Castelnau tiendra.

Combien de fois dans l'histoire, des chefs déterminés ont-ils redressé des situations que l'on croyait désespérées? Aujourd'hui, en ce premier trimestre 2021 quelle est la situation de la Suisse, des suisses et des suissesses dans un monde fragilisé socialement, politiquement, économiquement, «sanitairement» et enfin «sécuritairement!» Sommes-nous à la fin ou au début de quelque chose. L'énoncé du problème comporte déjà une partie de la réponse: La situation est compliquée. Ce que nous vivons est du jamais vu dans l'histoire moderne. Certes, les guerres mondiales du

20^e siècle furent également du jamais vu!

Discipline et sacrifices

Des mots en «ment» étaient, comme aujourd'hui confinement, isolement, également à l'ordre du jour et demandaient discipline et sacrifices. Ces mots se nommaient obscurcissement, rationnement, isolement, éloignement. Souvent, à l'époque de la mobilisation, pour des raisons de maintien du secret, les militaires n'osaient pas donner d'informations aux familles sur leur lieu d'engagement, ce qui augmentait le sentiment d'isolement pour le soldat et aussi pour sa famille. Les jeunes devaient également, comme aujourd'hui mais sous une autre forme payer un lourd tribut. Mouvements scouts qui fonctionnaient comme courriers, récolteurs de papier, de ferraille, jeunes des villes qui aidaient aux travaux des champs, enfants des écoles qui allaient «aux doryphores» dans les champs de pommes-de-terre, «aux glands» pour nourrir les cochons, glaner pour nourrir les poules, et j'en passe. Il n'était alors pas question de déprimer pour ne plus pouvoir «faire la fête» ou exercer d'autres distractions en vogue dans la jeunesse d'aujourd'hui.

Ceci dit non pas pour critiquer notre belle jeunesse mais simplement pour relever qu'un peuple courageux est à même de venir à bout des crises les plus aiguës. A l'heure de la rédaction de ce point, le Conseil Fédéral voit le bout du tunnel. Pourtant, comme le disait un jour Woody Allen «Si tu crois voir le bout du tunnel, méfie-toi, c'est peut-être un train qui vient en sens inverse!» Il faudra donc rester sur nos gardes de longues semaines si ce ne sont des mois. Il faudra également du recul pour juger l'impact de cette crise sur nos institutions, nos finances et nos comportements.

Quel sera le monde d'après ?

Le Conseil Fédéral aura-t-il regagné la confiance des partis et du peuple? Le contrôle de la dette évitera-t-il des coupures dans les budgets et des hausses d'impôts? Recommencerons-nous de nous serrer la main? Quel sera le monde d'après? Nul ne le sait. Sur le plan de notre sécurité, une chose est certaine. Le virus Covid-19 n'a rien amélioré. Les guerres, les tensions, les exaspérations de nombreux peuples de la planète persistent. On a même vu, chez-nous, à un tout autre niveau, bien entendu,

des discours de politiciens très raisonnables appeler à la désobéissance civique. Ceci simplement pour dire que nous vivons des temps exceptionnels. Pour notre armée aussi, les temps sont exceptionnels.



Les commandants des Grandes Unités par exemple ne peuvent faire leur rapport annuel traditionnel pour donner leurs directives de vive voix et renforcer l'esprit de corps. On a même vécu un épisode que, pour des raisons qui touchent au respect de l'institution nous ne qualifierons pas: un début d'école de recrues à la maison et qui nous l'espérons ne sera plus renouvelé. Enfin, c'est avec étonnement que nous apprenons que le Chef de l'armée joue avec l'idée d'incorporer des étrangers. Les suisses ne seraient-ils plus capables de se défendre seuls? Avec une population de près de 9 millions d'habitants, n'est-il vraiment plus possible de trouver 150 à 200 000 Helvètes pour défendre leur petit coin de terre les armes à la main? Rappelons qu'en d'autres temps dans des conditions différentes il était alors possible pour une population de 5 millions d'habitants de lever une armée de plus de 600 000 militaires.

Armée de milice rustique

Certes, les bonds technologiques sont tels qu'il est légitime de se poser la question de savoir si nous voulons garder une armée de milice rustique, ce qui demanderait effectivement des effectifs importants ou si nous voulons opter pour une armée hautement technologique ce qui permettrait de réduire les effectifs mais coûterait davantage. Il en va de même pour le nouvel avion de combat. Quelle est la vision de nos autorités civiles et militaires sur la question? Le choix se portera-t-il sur une vision à court terme avec un avion de quatrième génération presque déjà obsolète lors de son introduction, ou d'un avion de 5^e génération apte à relever les défis sécuritaires jusqu'à l'horizon 2050. Alors, finalement quelle est vraiment notre situation en ce printemps 2021?

En Suisse nous n'avons pas de «Super Mario» pour nous guider comme notre voisin transalpin ni de «Mutti» pour nous rassurer comme notre voisin du nord. Encore moins de «Jupiter» comme notre voisin de l'ouest pour nous dire combien nous sommes bons dans la crise. C'est donc à nous de serrer les rangs et de puiser dans nos ressources morales les forces nécessaires pour venir à bout de cette période unique de notre histoire. Nous le savons bien, le retour à la normale est pour demain. Reste à savoir ce que sera alors «la normale» et quand sera demain?

Marie-Madeleine Greub (2 mars 2021)

Association de la revue «Notre armée de milice»

Case postale - 1401 Yverdon-les-Bains - Tél. 024 426 09 39 - Courriel: info@revue-nam.ch

Président: Lt-colonel Paul-Arthur Treyvaud
Vice-président: adj sof Georges Bulloz
Secrétaire: cap Danielle Nicod
Caissier: four Jacques Levailant
Administrateur: adj sof Jean-Hugues Schulé

Membres:
François Jeanneret, ancien conseiller national; sgt Eric Rabin; adj sof Germain Beucler; sgt Pierre Messeiller et Blaise Nussbaum.

Commission de rédaction:
sgt Francesco Di Franco.

Correspondants:
Berne: José Bessard, Suisse-romande et Tessin: Patrice Rossel, Francesco Di Franco

Interview exclusive de la div Germaine Seewer

«Notre pays a besoin de chacun d'entre nous !»

Adieu la vision passéiste de l'homme au combat et la femme au foyer! Même s'il reste beaucoup à faire, dans de nombreux domaines l'égalité des genres se traduit par un enrichissement social remarquable et hautement bénéfique. L'armée n'échappe pas à cette évolution et souhaite engager davantage de femmes. Cheffe du DDPS, la Conseillère fédérale Viola Amherd apporte son soutien plein et entier à cette démarche, qui ne manque toutefois pas de soulever de nombreuses questions. Plus haut gradée de Suisse, le divisionnaire Germaine J. F. Seewer fait le point en exclusivité pour **Nam**. Interview.

Actuellement les soldates représentent moins de 1% du contingent. A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le groupe de travail «Femmes à l'armée» a publié un rapport qui émet plusieurs propositions d'améliorations, dont notamment celle de créer un service destiné aux femmes.

Nam: Qu'en pensez-vous?



Div Germaine Seewer: Ce rapport tombe à point. Je dirais même que c'est le moment idéal, dans le contexte des débats actuels de société. Il montre concrètement comment la proportion de femmes au sein de l'armée peut être augmentée. Il formule d'excellentes suggestions pour ce faire. Il s'agit par exemple de montrer comment les femmes peuvent être informées le plus tôt possible sur les différentes possibilités de service dans l'armée, afin qu'elles puissent prendre une décision pour ou contre le service militaire, en toute conscience.

Nam: Quelles devraient être les caractéristiques d'un tel service, les questions à traiter en priorité?

Div G.S.: Ce rapport ouvre de fait la porte à la réalisation d'une étude scientifique, qui répondra précisément à mes interrogations. Il faut par exemple savoir si les femmes sont effectivement informées sur les diverses possibilités qui leur sont offertes; se demander si elles connaissent le rôle et les tâches

de l'armée dans notre pays ainsi que les bénéfices qu'elles peuvent en tirer de manière personnelle.

L'expertise devra aussi mettre en lumière leurs souhaits, leurs attentes, leurs idées vis-à-vis de l'armée. Il me semble important de cerner les informations qui leur permettraient de prendre la décision de rejoindre l'armée. Et il est tout aussi important de déterminer ce qui pourrait les en empêcher, les conduire à renoncer.

Nam: Quels aménagements faudrait-il concrètement apporter aux structures actuelles?

Div G.S.: A l'armée, les structures organisationnelles sont fondamentalement bonnes. Les femmes ont de facto toutes les possibilités qui s'offrent à elles, que ce soit dans la milice ou dans les organisations professionnelles. Naturellement, il y a toujours un potentiel d'amélioration. Je prends un simple exemple pratique, lié à la construction de structures telles que les toilettes dans les casernes, qui, pour des raisons historiques, sont souvent encore, pensées pour les hommes. En tant que femme, vous devez parfois traverser un bâtiment entier avant de trouver des toilettes qui vous sont réservées... C'est d'ailleurs également le cas des quartiers d'habitation pour les femmes qui, en raison de l'infrastructure, sont quelquefois trop éloignés. Une attention particulière doit être accordée à ces points dans les nouveaux bâtiments et les rénovations.

Promouvoir l'égalité

Nam: En 2016, vous aviez accordé une interview à Nam sur le thème: «Les femmes et l'armée». Qu'est-ce qui a vraiment changé au cours de ce dernier lustre?

Div G.S.: Malheureusement encore trop peu... Certes, il y a désormais davantage de femmes en politique, en sport, en culture et dans l'économie; il n'en demeure pas moins que le principe de l'égalité doit encore progresser à tous les égards. En ce qui concerne l'armée, il me semble que la société n'est pas toujours prête à soutenir et encourager un engagement des femmes. Je constate régulièrement que de jeunes femmes n'osent

même pas dire à leur entourage qu'elles aimeraient se rendre, de leur plein gré, à la journée d'orientation des hommes, voire faire du service militaire. A l'armée, nous sommes prêts depuis longtemps à les accueillir.



Nous leur donnons les mêmes possibilités qu'aux hommes. Cela dit, en fin de compte, il s'agit d'une décision personnelle pour chaque femme.

Nam: Vous avez toujours joué un rôle de pionnière dans l'évolution de la société. Quel regard portez-vous sur les 5 à 10 prochaines années, tant sur le plan interne qu'au niveau international?

Div G.S.: Personnellement, j'aimerais que les femmes s'impliquent davantage et de leur propre initiative, qu'elles prennent activement la place qui leur revient dans la société, et qu'ensemble, hommes et femmes, s'attachent à relever les défis de notre temps. Le thème de l'égalité des sexes a pris de l'ampleur. La majorité des jeunes d'aujourd'hui sont bien formés et veulent s'engager au service de notre société. C'est par ailleurs aussi ce que l'on attend d'eux. Ce faisant, ils surmontent les clivages et les rôles jadis figés en fonction des genres. J'espère que cet élan, cet enthousiasme sera communicatif non seulement dans notre pays mais aussi au niveau international. Et j'espère que notre société soutiendra les jeunes femmes et hommes dans leurs aspirations professionnelles, qu'elle créera les conditions-cadres appropriées à leur épanouissement. En fin de compte, il s'agit aussi d'une question culturelle et certains pays sont plus avancés que d'autres.

Nam: Quel message aimeriez-vous faire passer auprès des femmes et des jeunes filles qui souhaitent s'engager au service de la collectivité?

Div G.S.: Je ne peux que leur recommander de s'engager dans l'armée. Ici, tout leur est possible, elles ont les mêmes opportunités que les hommes. L'expérience du service militaire est formatrice. La connaissance positive de ses propres capacités est un atout majeur que chaque femme gardera dans sa vie civile et qui lui servira dans de nombreux domaines de la société.

Mon message ne s'adresse pas uniquement aux femmes mais à l'ensemble de notre société. Indépendamment de l'appartenance à un genre ou un autre, notre pays a besoin de chacun d'entre nous pour être prêt à relever les défis futurs. Il en va de même pour l'armée. Quand des femmes et des hommes s'engagent ensemble dans l'armée et pour la sécurité de notre pays, c'est toute la société qui en profite.

Voilà pourquoi il est essentiel que l'entourage, sa famille, son cercle de connaissances, soutienne la femme dans sa décision. Malheureusement, il n'est toujours pas compris partout que les femmes peuvent - et doivent - également apporter leur contribution. En fait, un tel engagement devrait aller de soi à notre époque !

José Bessard

A Berne

Ce qu'on en dit sous la Coupole fédérale

Créer un service militaire destiné aux femmes: qu'en pensent donc les parlementaires?

Nam a posé à plusieurs députés, représentant les diverses tendances de l'échiquier politique, les trois premières questions adressées à la Divisionnaire Germaine Seewer, à savoir:

1. Qu'en pensez-vous?

2. Cela répond-il à une nécessité, à une évolution naturelle de notre société?

3. Quelles devraient en être les priorités?



Thomas Hurter, Conseiller national SVP / SH

1. C'est certainement un sujet qui va prendre de l'important à l'avenir. Cependant, cela ne résout pas le problème du contingent de l'armée. Il faudrait plutôt

réfléchir à la question de l'attrait exercé par le service civil au détriment du service militaire. Malheureusement, cette révision a été renvoyée aux calendes grecques, entre autres par des parlementaires bourgeois.

2. Le thème est tout à fait d'actualité. A noter qu'aujourd'hui déjà, les femmes peuvent faire leur service militaire. Les journées d'information ne sont toutefois pas encore assez motivantes.

3. Je pense que la priorité de l'armée devrait d'abord être de savoir comment assurer à l'avenir le contingent nécessaire à son bon fonctionnement. Mais cette réflexion n'est pas encore vraiment engagée. Je ne vois toujours pas de tentative d'introduire par exemple la notion d'aptitudes différenciées ou de pools de spécialistes. Par ailleurs, il faudrait aussi s'employer à faire en sorte que le service civil soit désormais placé sous l'organisation de la protection civile. Cela pourrait améliorer

la disponibilité de ceux qui effectuent des travaux d'intérêt général et, à long terme, résoudrait le problème du contingent de protection civile.

Andrea Gmür-Schönenberger, Conseillère aux Etats CVP - Die Mitte / LU



1. Aujourd'hui déjà, les femmes peuvent faire du service militaire si elles le souhaitent. Dans le contexte de l'égalité des sexes, je pense qu'il est juste que la même formation soit offerte aux femmes et aux hommes.

2. Je ne vois aucune nécessité d'introduire un service militaire réservé aux femmes. A noter qu'un service citoyen général est actuellement en train d'être discuté. C'est une approche qui mérite d'être examinée.

3. De manière générale, je dirai que par principe, il faut toujours chercher à améliorer la formation militaire et à l'adapter aux exigences de notre temps. Mme la Conseillère fédérale Viola Amherd le fait de manière tout à fait exemplaire.



Fabien Fivaz, Conseiller national Vert / NE

1. L'armée est en crise: de moins en moins de femmes et d'hommes y voient un sens. Les menaces actuelles sont de nature civile - la pandémie vient de le montrer - et

les effets de la crise environnementale nous

frapperont encore plus durement. L'armée doit être modernisée, elle doit reconnaître les vraies menaces et s'adapter, au lieu de rester scotchée au 20^e siècle. Dans ce contexte, la communication du DDPS autour des femmes tient de la manœuvre dilatoire. Les défis sont ailleurs.

2. L'activité militaire n'est pas une activité comme les autres; les armes ne sont pas un produit comme les autres. Femmes et pacifisme sont étroitement liés, d'abord parce que les femmes et les jeunes filles sont les premières victimes des conflits. Cela peut être observé, par exemple, dans les comportements de vote: malgré un marketing agressif destiné aux femmes pendant la campagne, celles-ci ont largement rejeté l'achat des avions de combat.

3. Ce n'est pas ainsi que l'on mène une politique d'égalité des sexes. Les femmes n'ont pas besoin de rattraper leur retard lorsqu'il s'agit de servir la société: ce sont toujours elles qui effectuent la majeure partie du travail de soins rémunéré et non rémunéré. Les priorités consistent à garantir enfin l'égalité salariale ou à faire quelque chose contre le harcèlement et les agressions sexuelles. L'idée que la présence d'un plus grand nombre de femmes dans l'armée constituerait un progrès dans la politique d'égalité des sexes est grossier au vu des lacunes actuelles en la matière.

Franziska Roth, Conseillère nationale (SP / SO)



1. Je pense qu'il est juste de mener cette discussion et j'approuve l'orientation positive que lui donne la Conseillère fédérale Amherd. Cela montre qu'elle veut briser les vieilles structures obsédées par le pouvoir, à savoir: lutter contre le sexisme et la discrimination, aménager des casernes favorables aux femmes, réconcilier famille et carrière dans l'armée, prévoir des unités réservées aux femmes.

2. L'armée est structurellement, symboliquement et culturellement façonnée par une masculinité orientée vers le pouvoir. Une armée contemporaine ne peut fonctionner qu'avec davantage de femmes. Non pas pour simplement renforcer le contingent, mais pour augmenter la qualité de notre armée et la sécurité de la population.

3. Le service obligatoire d'aujourd'hui est dépassé. La pandémie du coronavirus montre à quel point il est important de travailler au service de la société et à son développement. Une forme de service vraiment significative pour la communauté doit mettre l'accent non pas sur la guerre patriotique traditionnelle mais sur la cohésion sociale, la solidarité et la promotion de la paix.

Bricoles

Dans l'armée suisse, la proportion de femmes est de neuf pour mille. C'est insuffisant aux yeux de la conseillère fédérale Viola Amherd, chef du DDPS, qui a chargé le commandement de l'armée de prendre des mesures afin de «séduire» les femmes et de féminiser davantage notre outil de défense¹.

Dans quel but? Je subodore qu'il s'agit de faire plaisir à quelques féministes complexées. Il n'en reste pas moins que les femmes suisses, qui peuvent s'engager à titre volontaire, ne se pressent pas au portillon. C'est probablement parce que, n'ayant pour la plupart rien à prouver, elles ne voient pas l'utilité de démontrer qu'elles peuvent manier un fusil d'assaut ou conduire un char aussi bien qu'un homme.

Toutes les opérations de séduction n'y changeront rien et je m'en réjouis.

Mariette Paschoud - Le Pamphlet, n° 503 Mars 2021

¹ 20 minutes du 9 mars.



Jean-Pierre Grin, Conseiller national UDC/VD

1. Pour ma part c'est un souhait légitime qui doit s'intégrer dans les réflexions suivantes:

- Comment doit être conçue l'armée suisse du futur?

- La sécurité est aussi une affaire féminine !
- Sensibiliser les jeunes femmes sur l'importance que leurs compétences pourraient apporter à notre armée.

2. Une nécessité? Oui, car les femmes doivent être motivées pour s'impliquer dans la protection de la population ainsi que pour la consolidation militaire de la paix. Je suis persuadé que si des journées de communication, d'information et de sensibilisation sont organisées, les femmes seront réceptives à leurs diverses possibilités d'engagement dans l'armée suisse.

3. Les priorités:

- Développer une stratégie d'inclusion des femmes dans l'armée suisse.
- Mettre en place une structure d'information pour sensibiliser les femmes de la place qu'elles pourraient occuper dans nos forces armées.
- Discuter avec la Conférence des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique (CDIP) dans le cadre de la formation professionnelle et des sujets de maturité, la possibilité d'informer et d'intégrer le contenu de la politique de sécurité au même titre que les connaissances et compétences, économiques, écologiques, sociales et culturelles.



Jacqueline de Quattro, Conseillère nationale PLR / VD

1. Je salue la volonté du DDPS d'engager plus de Suissesses dans l'armée et de mettre en place un service destiné aux femmes. Beaucoup de

femmes ne se sentent pas concernées ou craignent de se retrouver dans un monde presque exclusivement masculin. La sécurité est l'affaire de tous et nous ne devons pas nous priver des talents féminins. Nous avons besoin de tous les engagements et de toutes les motivations pour relever les défis sécuritaires de demain.

2. La mixité est non seulement le reflet de notre société mais elle permet aussi à notre armée d'évoluer, d'avancer et de renforcer son efficacité. Il suffit de regarder au-delà de nos frontières pour s'en convaincre. En France, qui a l'une des armées les plus féminisées au monde, la diversité est une véritable force. Les femmes sont une plus-

value pour l'armée en apportant notamment une autre manière de penser. Inversement la formation militaire est aussi une plus-value pour les femmes. Toute la société est gagnante.

3. Quelles priorités? Rendre le service militaire attractif pour les femmes, leur per-

mettre de mettre en œuvre leurs qualités et leurs compétences. Favoriser et accompagner l'accès des femmes à devenir des cadres militaires. Trouver un modèle qui permette une meilleure conciliation entre service militaire, formation et famille. Les hommes apprécieront aussi !

jb

Pour l'avenir de l'armée de milice !

L'inclusion des femmes, importante et urgente

Depuis des années, la Société Suisse des Officiers (SSO) s'engage activement en faveur de la promotion des femmes dans l'armée. Elle considère que le thème de «l'inclusion des femmes» est non seulement pertinent pour la politique de sécurité, mais aussi important et urgent pour l'avenir de l'armée de milice. C'est pourquoi elle a lancé le projet «Armée et inclusion des femmes» à la fin de l'année 2020. La SSO salue le rapport publié par le DDPS à l'occasion de la Journée internationale des femmes et les mesures qu'il contient pour l'intégration des femmes dans les forces armées.

La promotion des femmes dans l'armée de milice est une préoccupation majeure de la SSO depuis des années, c'est pourquoi elle a proposé à plusieurs reprises au DDPS des mesures concrètes et applicables. Malheureusement, celles-ci n'ont pas encore été prises en compte, de sorte que la proportion de femmes dans les forces armées reste constamment en dessous de la barre des 1%. Les évolutions sociales ainsi que l'anniversaire des «50 ans du suffrage féminin 2021» ont incité la SSO à faire un pas de plus et à se réorganiser à la fin de l'année 2020. La SSO travaille désormais avec ses membres pour développer des informations et des sujets relatifs à l'Armée et les rend librement accessibles à toutes les parties intéressées sur une plateforme dédiée. La SSO a délibérément choisi le thème important de politique de sécurité «Armée et inclusion des femmes» pour le premier projet mené de cette manière. Elle veut envoyer un signal clair.

Un rapport du DDPS pour plus de femmes dans l'Armée

Dans ce contexte, la SSO se félicite du rapport présenté par le DDPS et des mesures qu'il énumère pour l'inclusion et l'augmentation de la proportion de femmes dans l'Armée. Nous soutenons en particulier les mesures de communication et d'information proposées dans le rapport, les mesures visant à améliorer la compatibilité du service militaire, de la formation, de la car-

rière et de la famille, et surtout les ajustements structurels des cantonnements et des locaux, attendus depuis longtemps. Elle considère également que le rétablissement d'un bureau pour les femmes au sein de l'Armée est judicieux.

Point faible du rapport: pas de journée d'orientation pour les femmes

La SSO regrette toutefois que l'importante journée d'orientation obligatoire pour les femmes échoue à nouveau en raison de la nécessité d'adapter la Constitution, comme le mentionne le rapport en se basant sur l'avis de droit sommaire Schindler/Egli. Nous sommes conscients de ce problème, mais nous aurions souhaité qu'une ou un autre juriste constitutionnel soit chargé de rédiger un deuxième avis de droit comme alternative.

La SSO s'attend maintenant à ce que les mesures proposées dans le rapport soient abordées et mises en œuvre rapidement. En fonction des besoins, elle participe volontiers aux groupes de travail du DDPS. L'objectif de la SSO est de faire en sorte que le projet SSO «Armée et inclusion des femmes» et les mesures du DDPS visant à augmenter la proportion de femmes dans l'Armée se traduisent le plus rapidement possible par une valeur ajoutée maximale pour cette cause commune et importante de la politique de sécurité. Communiqué SSO

Plus d'infos sur: <https://SSO.ch/fr/projet-armee-et-inclusion-des-femmes/>

Nam NOTRE ARMÉE DE MILICE
Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin, en Suisse alémanique et dans toutes les écoles militaires du pays!

Recrues

Du sérieux

C'est donc le lundi 8 février 2021 que les recrues, qui étaient sous les drapeaux en chambre avec un programme bien suivi de trois semaines en ligne, sont entrées en caserne dans le respect des mesures sanitaires. (**Nam** 1-2- 2021 pages 8 et 9) Privés de congés de vie civile durant trois semaines les recrues arrivées en caserne ont passé un test PCR pour débusser les éventuelles personnes contaminées mais asymptomatiques. Après trois semaines de service à domicile des tests ont été effectués pour contrôler le niveau des connaissances acquises «à la maison» et dans l'ensemble des gros efforts ont été accomplis par chacun. C'était aussi un soulagement de se retrouver en caserne et de poursuivre son école de recrues avec l'ensemble de la troupe. Chacun s'est adapté à cette situation inédite et les cadres méritent des félicitations pour le travail effectué. Ici et là des recrues ont été testées positives et des quarantaines ont privé de sortie les soldats.

Sous les drapeaux

Du renfort

Nous lisons dans le *20 minutes* du 26 mars 2021: Carnet rose, l'armée a indiqué sur Instagram que son berger belge Anni avait donné le jour à huit petits, le 22 mars 2021, dans le cadre du projet d'acquisition de chiens pour le service, issus d'élevages helvétiques. Il s'agit des premières bêtes qui porteront le nom du chenil «de l'armée suisse». L'objectif est d'élever des portées entières de canidés adaptés aux missions militaires.

Erratum

Tableau des chefs

Dans notre édition de **Nam** 1 - 2 février 2021 il y a eu une erreur de fonction en page 3 du tableau concernant le Brigadier Jacques F. Rudin. C'est le **brigadier Marcel Erwin Amstutz** qui est chef d'état-major du commandement de l'instruction.



Le **brigadier Jacques Frédéric Rüdin** est chef du projet développement à long terme du Groupement défense et de l'armée.



Brigade mécanisée 1

Rapport à huis clos

En ce temps de pandémie, le brigadier Mathias Tüscher relève le bon comportement de ses subordonnés. La capacité d'adaptation est optimale.



Le brigadier Mathias Tüscher.

Le 14 janvier 2021, à Bière, seuls quelque 50 officiers supérieurs de la brigade participaient à la traditionnelle rencontre annuelle. La presse n'était pas conviée. Mais, le chef communication de la br mec 1, le Lt col Frédéric Penseyres a remis au journal **Nam** plusieurs photos; elles illustrent le présent article.

Tourné vers l'avenir

Lundi 8 février 2021, Place de la Navigation 4 à Morges, le br Tüscher nous recevait dans son bureau. En ce lieu, le visiteur aperçoit un grand portrait du général Henri Guisan. Les murs sont encore recouverts d'images plus récentes; par exemple, on voit des évocations de la défunte brigade d'infanterie 2 (dissoute au 31 décembre 2017). Le br Tüscher commanda cette unité dès 2014; ensuite, il dirigea la br mec. 1 (de 2018 jusqu'à aujourd'hui). L'entretien se déroulait avec le port du masque. Mais, maintenant, l'officier général veut se tourner vers l'avenir. Le br Tüscher évoque la «sortie de la crise». Cela ne se passera pas sans heurts.



Le col EMG Alexandre Vautravers et le Lt col Sandro Longoni (col depuis le 1.1.2021). Le Lt col EMG Christine Hug.

Devant ses subordonnés, réunis à Bière, le commandant exprimait ces quelques points de vue. «Les problèmes économiques post CORONA que nous allons devoir affronter ne ressemblent pas à ceux connus à partir de 2008, ne peuvent être assimilés à la conflagration de 1945, ou au drame de 1929. Nous vivons une première dans l'Histoire. Aucune situation antérieure n'est comparable». Pour l'immédiat, devant l'urgence sanitaire, le br Tüscher loue l'ancien chef de l'armée (2009-2016), le CC André Blattmann. Celui-ci préconisait le stockage de denrées et de boissons à domicile: «peut-être n'est-il pas inutile de dire aux gens qu'il est bon d'accumuler chez soi quelques réserves» (voir: revue **Nam**, n°4-5, juin 2014, page 13). D'autre part, le brigadier déplore le faible intérêt manifesté par la population, quant au renouvellement des avions de combat. En présence de ses officiers supérieurs, le commandant de la br mec 1 mentionnait le site internet français Meta-Défense.fr. Les militaires de l'hexagone s'étonnent de la différence infime constatée lors du vote des Suisses; effectivement, les tenants de





Le brigadier Tüscher devant les hommes du bat chars 12.

l'acquisition d'une nouvelle flotte aérienne ont dépassé de justesse les détracteurs du projet. Surtout, une idée étrange fait maintenant son apparition. Ne retenir aucun des quatre jets aujourd'hui en cours d'évaluation, mais leur préférer le biplace d'entraînement italien Aermacchi M 346 Master. Les voisins français font les observations suivantes: «la proposition du Parti socialiste, visant à remplacer des avions de combat par des appareils d'entraînement, certes performants, mais incapables de répondre aux exigences opérationnelles du pays, cela montre à quel point, sur le territoire de la Confédération helvétique, les perceptions de la menace sont éloignées de la réalité».

Exercices, aux noms variés

A Bière, le br Mathias Tüscher commentait les travaux de ses plus proches collaborateurs. Le 1^{er} janvier 2021, le col EMG Xavier Rey obtenait son grade actuel. Devenu commandant en second de la br méc 1, le col EMG Rey s'apprête à développer les exercices ELTAM, et plus particulièrement EOLE (simulation tactique, combat retardateur). En 2020, à Bure, les hommes du bat chars 12 et ceux du bat méc 17 découvraient les différents aspects de cet engagement. Au long des années 2021 et 2022, les camarades en corpore de la brigade se familiariseront avec les mêmes exigences. Le maj EMG Marc-Antoine Künzi fonction-

nera en qualité de chef disponibilité.

Le col EMG Christophe Buache dirige le projet RHODANUS; cette nouvelle activité nécessitera l'intervention de nombreux arbitres.

Enfin, le cdt de la br méc 1 dit sa reconnaissance à deux officiers partants. Le col EMG Alexandre Vautravers œuvra dix-sept années au sein de la brigade (commençant son service en tant que lieutenant, il l'acheva en qualité de commandant en second; le col EMG Vautravers dirigea notamment le bat chars 17).

Pour sa part, le lt col EMG Christine Hug était naguère à la tête du bat chars 12.

P.R.

Après l'engagement à l'étranger..

Femmes dans l'armée directement dans l'armée de milice

Les Suissesses peuvent effectuer un engagement de promotion de la paix à l'étranger sans avoir accompli l'école de recrues. Cependant, une fois leur engagement effectué, elles ne peuvent actuellement pas être incorporées directement dans l'armée de milice.

Les contingents de maintien de la paix de l'Armée suisse (SWISSCOY/EUFOR) comptent régulièrement dans leurs rangs une proportion de femmes d'environ 15% provenant de toutes les régions linguistiques de la Suisse. La majorité d'entre elles n'ont pas encore accompli l'école de recrues et ne sont donc ni astreintes au service militaire, ni incorporées au sein de l'armée.

Neuf mois de service militaire

Les femmes sont recrutées pour les engagements de six mois des contingents et suivent une instruction militaire de base et spécialisée de trois mois avant leur départ. Après l'instruction axée sur l'engagement (IAE) au Centre de compétences SWISSINT à Stans-Oberdorf et l'engagement de promotion de la paix qui suit, elles possèdent les compétences militaires de base, une for-

mation spécialisée et sont habituées à opérer dans un environnement militaire. Cependant, comme elles ne sont pas incorporées au sein de l'armée de milice, leur potentiel est perdu pour l'armée après environ neuf mois de service militaire.

En outre, de nombreuses femmes se montrent intéressées par la poursuite de leur engagement au sein de l'armée mais, pour diverses raisons, elles ne veulent ou ne peuvent pas accomplir par la suite l'école de recrues. L'armée étudie donc diverses possibilités afin de conserver sur le long terme le savoir et les compétences de ces femmes et de les incorporer au sein de l'armée de milice.

Plus d'un tiers se sont annoncées

Dans le cadre d'une phase d'essai se déroulant durant deux rotations de contingents

de la SWISSCOY et de l'EUFOR, les premières femmes militaires des contingents d'hiver 2020/21 et d'été 2021 seront incorporées au sein de l'armée de milice. La formule sera analysée et adaptée si nécessaire après cette phase d'essai.

Onze femmes des actuels contingents de la SWISSCOY et de l'EUFOR ont d'ores et déjà communiqué leur souhait de rester dans l'armée de milice. Cela représente plus d'un tiers des 28 femmes militaires engagées dans la promotion de la paix. Des dispositions sont actuellement prises avec les différentes formations et écoles de cadres afin de déterminer les formations d'incorporation appropriées pour ces candidates.

Formations équivalentes à l'école de recrues

Une analyse a montré que les différentes phases d'instruction de l'IAE sont comparables à celles de l'école de recrues en termes de contenu, d'objectif et d'intensité, et que les deux cours d'instruction de base sont donc équivalents.

La reconnaissance de cette équivalence en matière d'instruction vise à permettre aux membres féminins du contingent d'être incorporés directement et sur une base volontaire, au sein de l'armée de milice, ainsi que de bénéficier de possibilités de perfectionnement en fonction de leurs aptitudes.

État-major cantonal de conduite

La mission prime sur tout

Depuis le début de la crise, le br Denis Froidevaux est très occupé. Afin de contrer au mieux la pandémie, les antécédents militaires de chaque intervenant se révèlent utiles. Maintenant, le chef de l'EMCC travaille, comme autrefois, quand il conduisait des soldats.



Un astreint de la Protection civile vaudoise, volontaire pour cette mission, en train d'administrer un vaccin à une résidente d'un EMS. © SSCM / Julie Masson

Concentration sur l'effort principal, économie des moyens, liberté de manœuvre, tels sont les éléments qui permettent au br Froidevaux de mener à bien l'action présente.

A Gollion, les membres de l'EMCC œuvrent au sein d'une infrastructure dénommée Tactical Office Center (TOC). Dans une ambiance agitée, on consulte les terminaux informatiques; ceux-ci affichent des données constamment renouvelées. La technologie la plus récente est sollicitée.

Bien évidemment, pour respecter les normes sanitaires en vigueur (distance sociale, etc.), les visites ne sont pas souhaitées. Cependant, la responsable communication pour le Service de la sécurité civile et militaire, Mme Tania Bonamy nous a remis plusieurs photos. Elles illustrent cet article.

Les utilisateurs disposent du «Réseau radio suisse de sécurité Polycom». Des spécialistes donnent ces explications: Polycom est un outil essentiel des Autorités et des organisations chargées du sauvetage et de la sécurité (AOSS). Un contact radio peut être établi entre les différentes organisations partenaires, corps des gardes-frontière, police, sapeurs-pompiers, premiers secours, protection civile et formations d'appui de l'armée. Même en cas de panne du réseau téléphonique, une radio Polycom permet toujours de communiquer.

Le chef de l'EMCC rappelle que cette pandémie l'a accaparé durant des mois. «Cela demande une très grande résistance physique et psychique; et je travaille sept jours sur sept», affirme le br Denis Froidevaux. «Mais, au quotidien, ma formation militaire s'avère fort utile».

Le brigadier peut compter sur les actions déterminantes de ses deux collaborateurs directs. L'un et l'autre sont des officiers de milice. Commandant de la Protection civile vaudoise, Louis-Henri Delarageaz a obtenu, à l'armée, le grade de lieutenant-colonel EMG. Confronté à l'épidémie du coronavirus, assumant la conduite des opérations pour la PCI-VD, ce dirigeant a travaillé sans discontinuer.

Responsable de la cellule S4 (logistique) du Bataillon d'aide en cas de catastrophe 1, le maj Florian Cuche est également devenu, au civil, chef de la division Protection de la population (depuis le 1er janvier 2020). Dans le cadre de l'organisation qui nous intéresse en ce moment, le maj Cuche est le remplaçant du br Froidevaux. En traversant ces temps difficiles, quand chacun subit cette plaie du Covid-19, Florian Cuche fonctionne encore en qualité de chef d'état-major de l'EMCC.

L'armée, une nécessité

Denis Froidevaux reconnaît la valeur de plusieurs autres cadres; ceux-ci ne possèdent pas nécessairement des grades militaires. Mais, en fonction des circonstances, tous savent s'adapter.

Ainsi, au début de l'année 2020, les athlètes des Jeux olympiques de la jeunesse inauguraient le bâtiment circulaire «Vortex». Ensuite, cet immeuble était normalement destiné aux étudiants du campus de Lausanne. Mais, dès le mois de mars 2020, des équipes de soignants logeaient en ces nouveaux murs; une telle improvisation allait de pair avec les aléas de la pandémie. Pour



Conduite des opérations dans le cadre de la crise sanitaire depuis le Tactical Operation Center (TOC) installé, pour garantir le respect des mesures de protection, au Centre de compétence de la protection de la population de Gollion © SSCM / Julie Masson

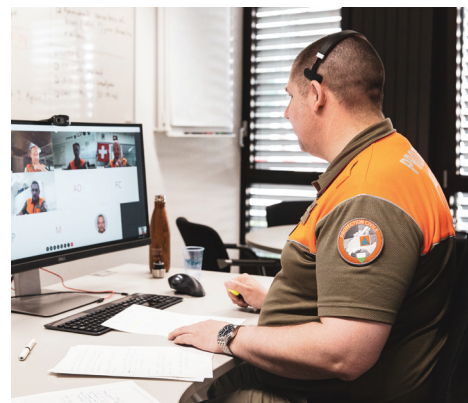
le br Froidevaux, les dirigeants sanitaires devraient toujours «faire preuve de souplesse, avoir "un coup d'avance", expliquer, convaincre, rechercher l'adhésion des subordonnés, et s'exprimer sans ambiguïtés».

Maintenant, les tenants de la Protection civile se réjouissent du bon déroulement de la campagne de vaccination. Surtout, le chef de l'EMCC met en exergue les valeurs militaires. Le principe d'une armée de milice sous-tend un engagement citoyen; celui-ci permet de résoudre les problèmes communautaires, une épidémie par exemple.

Selon le br Froidevaux, l'enseignement à distance des recrues est un non-sens. Une armée travaille d'abord sur le terrain. En cette période troublée, si les soldats ne parviennent pas à maîtriser leur organisation, on ne pourra pas non plus sensibiliser les autres acteurs de la société. Or, dans tous les cercles, à tous les niveaux, chacun doit prendre ses responsabilités.

Le br Froidevaux a dû renoncer à ses loisirs, la pratique du golf notamment. Denis Froidevaux préfère évoquer son parcours militaire et plus particulièrement, ses prédécesseurs. Autrefois, l'officier général commandait la Division de montagne 10; entre 1989 et 1993, le div André Liaudat dirigeait la même unité. «A Savatan», rappelle le br Froidevaux, «j'ai payé mes galons de lieutenant; le col EMG Liaudat fonctionnait alors en tant que commandant d'école. Chez mon chef, je reconnaissais l'exemplarité, le don de soi, la loyauté. Ces valeurs sont celles du soldat, et surtout, de l'officier».

P.R.



Louis-Henri Delarageaz, Commandant de la Protection civile vaudoise, en visio-conférence avec les bataillons régionaux © SSCM / Julie Masson

Interview

Questions à M. le brigadier Denis Froidevaux



Denis Froidevaux, Chef de l'EMCC-VD, en pleine conversation téléphonique au TOC.

© SSCM

Nam: Au début de la pandémie, les membres de l'EMCC ont réquisitionné les locaux récemment construits du «Vortex» à Chavannes-près-Renens. A l'origine, destiné à des étudiants, ce bâtiment donnait-il satisfaction?

Denis Froidevaux: Avant d'accueillir des étudiants et autres professeurs, le bâtiment du VORTEX a d'abord abrité en janvier 2020 le village olympique pour les athlètes, pendant les Jeux olympiques de la jeunesse 2020.

Puis, en mars 2020, il a été réaménagé et exploité par la Protection civile vaudoise pour y loger le personnel de santé et les partenaires de la protection de la population. Ce bâtiment a parfaitement répondu aux attentes afin de garantir le confort du personnel engagé.

Nam: Peut-on nommer quelques dirigeants issus de la Protection civile, parmi vos subordonnés Des officiers de milice?

D. F.: On peut citer tout d'abord le Commandant de la Protection civile vaudoise, Louis-Henri Delarageaz, qui assure la conduite des opérations pour la PCi-VD depuis 12 mois déjà sans pratiquement aucune interruption. On peut aussi mentionner Florian Cuhe qui a pris ses fonctions de Chef de la division Protection de la population au 1^{er} janvier 2020 et a immédiatement dû fonctionner comme chef état-major de l'EMCC dans la gestion de la crise.

Les deux sont officiers de milice dans notre armée avec des grades de lieutenant-colonel EMG et major. Cela étant bien d'autres cadres n'ont pas de grade militaire et sont tout aussi compétents.

Nam: Vos prédécesseurs, à la Division de montagne 10, le brigadier Julius Schwarz, le commandant de corps Gérard Lattion, le divisionnaire Bernard de Chastonay, le divisionnaire André Liaudat ont démontré leurs qualités spécifiques de chefs (je ne les ai pas tous cités). Certains d'entre eux, ou quelques souvenirs de ces militaires, vous ont-ils marqué particulièrement?

D. F.: J'ai payé mes galons de lieutenant à Savatan avec le Col EMG Liaudat comme commandant d'école. J'en garde un souvenir lumineux à savoir celui d'un officier de la génération de ceux dont l'exemplarité, le don de soi, la loyauté faisaient partie des fondements et des valeurs qui doit représenter un officier. Tous les jours ces valeurs me sont essentielles dans mon action.

Nam: Lors de l'exécution d'un travail, ou à l'occasion d'un rendez-vous, le général Henri Guisan ne supportait pas le manque de ponctualité. Les situations changeantes (1^{ère} vague, assouplissement, 2^e vague, etc.) ne rendaient-elles pas difficile l'observation d'un tel principe?

D. F.: La ponctualité est avant tout une marque de respect envers l'autre et le respect est la base d'une saine et active collaboration. Nous ne sommes plus dans des modèles hiérarchiques au sens strict du terme, il faut en permanence convaincre, expliquer, rechercher l'adhésion. Toutefois, en situation de crise, on doit rester souple, léger et mobile. La particularité de la crise du covid, en particulier lors de la première vague, résidait dans l'aspect iné-

dit de la situation qui demandait de s'adapter sans cesse en essayant d'avoir un «coup d'avance». Agir court, penser loin...

Nam: Un officier n'est jamais vraiment libéré. Lors de la pandémie, cette pensée (qui est la vôtre) a certainement été vérifiée. Pourriez-vous donner des exemples? Par exemple, ayant achevé ses obligations militaires à 50 ans, un officier supérieur n'a pas terminé sa carrière professionnelle. Depuis février 2020, et jusqu'à aujourd'hui, avez-vous rencontré des gens dont l'action correspondait à votre argument?

D. F.: En ce qui me concerne, en tant que Chef de l'EMCC, cela fait 12 mois que je suis engagé 7 jours sur 7 dans cette opération. Cela demande une très grande résistance physique et psychique. Les fondements de la conduite appris dans mes formations militaires me sont utiles au quotidien. On peut citer les principes de la conduite comme par exemple se concentrer sur l'effort principal, appliquer l'économie des moyens, conserver sa liberté de manœuvre.

Il faut cependant les traduire dans un vocabulaire compréhensible pour tous, ce qui n'est pas chose aisée.

Nam: Que pensez-vous de cet article paru dans Nam (n° 01-02, février 2021, page 19): «recul des effectifs à la PC et à l'armée»? Vous-même, et vos collaborateurs de l'EMCC allez-vous proposer quelques mesures?

D. F.: Cette tendance à la baisse me préoccupe et m'interpelle sur la conscience collective de la valeur de l'obligation de servir. Il est impératif de valoriser la force de l'engagement citoyen au profit de la collectivité. Dans cette crise sanitaire sans la protection civile le canton de Vaud n'aurait pas pu apporter les réponses attendues par la population. Cette force que constitue la milice doit être préservée au-delà des modes ou des intérêts particuliers.

Nam: Approuvez-vous le colonel EMG Stefan Hostenstein, quand il fait cette déclaration (Nam, même numéro, page 9): «la mise en œuvre d'un démarrage de l'école de recrues dans des conditions de l'enseignement à distance, c'est une occasion manquée pour notre armée de créer davantage de bonne volonté au sein de la population»?

D. F.: Pour moi et selon mon appréciation personnelle, il s'agit clairement d'une décision discutable, à ne pas répéter. Si une armée n'arrive pas à maîtriser ses processus et son organisation en cas de pandémie, alors comment demander aux acteurs de la société de le faire?

Nam: Êtes-vous satisfait de la campagne de vaccination?

Suite en page 14



Suite de la page 13

D. F.: Globalement, le canton de Vaud a atteint ses objectifs. Nous avons réussi à faire le maximum avec le peu de vaccins à disposition à ce stade. Les objectifs fixés à mi-mars sont atteints. Là encore la protection civile a joué un rôle déterminant.

Nam: Questions plus personnelles: durant cette pandémie, votre charge de travail a-t-elle considérablement augmenté? Avez-vous dû peut-être renoncer, temporairement, à la pratique du golf?

D. F.: Je suis engagé depuis 12 mois, 7 jours sur 7, dans la gestion de cette crise, qui a été d'une force et d'une ampleur inattendues. Cela a signifié pour moi la perte de mes espaces de respiration, voire parfois le sommeil. Mais face à tant de misères économiques et de souffrances morales, psychiques et physiques quoi de plus normal que de s'engager sans compter, de sacrifier ses loisirs, ses nuits à cette noble cause qu'est de servir la collectivité. C'est un devoir.

Alors oui, le golf, la balle blanche ne fut plus qu'un souvenir, mais la mission prime sur tout... Cela aussi un officier doit le garder à l'esprit.

Nam: Partagez-vous l'optimisme du conseiller fédéral A. Berset, qui disait ce matin (24 février 2021): «j'espère pouvoir bientôt, en toute quiétude, boire une bière à la terrasse d'un café?»

D. F.: La crise que nous traversons depuis un an est inédite depuis la Seconde guerre mondiale. Elle me donne l'impression d'être entré dans un tunnel dont nous ne voyons pas encore la lumière pointer au bout. Toutefois, je reste optimiste et j'espère, oui, que la déclaration de Monsieur le Conseiller fédéral se révélera rapidement vraie. P.R.

Coronavirus et Protection civile

Déploiement prolongé

Le Conseil fédéral a décidé de prolonger jusqu'au 30 juin 2021 le délai de convocation des personnes astreintes à la protection civile pour la gestion de la crise liée au coronavirus. En effet, le secteur de la santé aura vraisemblablement toujours besoin de soutien au cours des prochains mois. La protection civile est notamment de plus en plus sollicitée pour la mise en place et l'exploitation d'infrastructures de vaccination et de test.

La protection civile représente un instrument essentiel dans la maîtrise de la pandémie de coronavirus. Dans le cadre de la deuxième convocation lancée par le Conseil fédéral, elle a effectué en tout environ 100 000 jours de service du 18 novembre 2020 jusqu'à fin février 2021. Jusqu'à ce jour, entre 1000 et 1500 personnes astreintes à la protection civile sont engagées par semaine dans ce contexte. Il s'agit avant tout d'appuyer le secteur de la santé, comme lors de la première vague, début 2020 (près de 300 000 jours de service accomplis).

L'engagement de la protection civile avait alors contribué de manière déterminante à éviter une surcharge du personnel de santé, en particulier dans les établissements médico-sociaux. Depuis le début de l'année, elle est de plus en plus appelée à mettre en place des centres de vaccination et à contribuer à leur fonctionnement, mais aussi à s'engager auprès d'équipes de vaccination mobiles.

En novembre 2020, le Conseil fédéral avait défini un contingent de 500 000 jours de service maximum, prévu jusqu'au 31 mars 2021. Lors de sa dernière séance, il a décidé de prolonger le délai de convocation de trois mois, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin 2021. Les jours de service nécessaires dès le 1^{er} avril

pourront être comptabilisés dans le contingent prédéfini.

En raison de la propagation de nouveaux variants du virus, l'évolution de la situation sanitaire est difficile à évaluer. Toutefois, le secteur de la santé aura vraisemblablement toujours besoin de soutien dans les prochains mois. Ainsi, le recours à la protection civile pour les campagnes de vaccination et de test de masse augmente. En effet, la PCI joue un rôle important dans la mise en place et le fonctionnement des infrastructures correspondantes. Par ailleurs, sa contribution pour le traçage des contacts est toujours nécessaire.

Dans ce contexte, la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS) ainsi que la Conférence latine des directrices et directeurs des affaires militaires et de la protection de la population (CLAMPP) avaient également déjà sollicité auprès du DDPS une prolongation de la convocation des civilistes jusqu'à fin juin 2021.

Depuis le début de la pandémie, en février 2020, les membres de la protection civile ont accompli un total de 480 000 jours de service (chiffre de mi-mars) dans des engagements à l'échelon fédéral et cantonal.

2021 = 48^e année

Nam NOTRE ARMÉE DE MILICE
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Formulaire disponible également sur www.revue-nam.ch

Le magazine militaire en langue française le plus diffusé en Suisse

Illustré, actuel, dynamique, indépendant, jeune

Le magazine des miliciens romands et tessinois

- Je désire recevoir *Notre armée de milice* et souscris un abonnement annuel de CHF 44.- (TVA comprise)
- Veuillez me faire parvenir gratuitement un exemplaire de *Notre armée de milice*
- Veuillez me faire parvenir de la documentation concernant la publicité dans *Notre armée de milice* (tarifs, grandeurs, dates de parutions)
- Marquer d'une croix

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ NPA/Localité _____
Date _____ Signature _____

A retourner à: Revue «Notre armée de milice», case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Nam: un lien avec l'armée

Après l'école de recrues et les cours de répétition, le contact est perdu avec l'armée!

Alors, que se passe-t-il dans notre armée?

CRÉDITS - MATÉRIEL - MUTATIONS - COURS FORMATION - ARMEMENT - ACTIVITÉS HORS-SERVICE

Pour le savoir, *Notre armée de milice* (tirage imprimé contrôlé 4000 exemplaires) vous offre des enquêtes, des reportages originaux en Suisse et à l'étranger, des résumés de conférences, une chronique fédérale, un éditorial, des billets d'humeur, la vie des sections de l'ASSO, les pages tessinoises, des photos, soit le reflet complet de notre armée de milice avec des nouvelles de la troupe et de diverses sociétés militaires. Le tout abondamment illustré.

Qui reçoit «Notre armée de milice»?

Les cadres de l'armée, les soldats et tous citoyens et citoyennes qui s'intéressent à la défense nationale et à l'évolution de notre armée. Un rendez-vous mensuel avec l'actualité militaire, grâce à *Notre armée de milice* qui ne coûte que CHF 44.- par année (TVA comprise).

CORONA 20

Des cuisiniers de l'armée en engagement

Durant les douze derniers mois, de nombreux fonctionnaires de cuisine de l'Armée suisse ont assuré la subsistance des militaires engagés au service d'appui et dans les écoles. Ils ont donc contribué de façon essentielle à remplir les missions attribuées dans le cadre de l'engagement CORONA 20.



À Frauenfeld, l'adjudant sous-officier Fabio Benedetti du Centre d'instruction de la subsistance instruit les recrues cuisiniers de troupe.

Début mars 2020, le Conseil fédéral a décidé que l'armée fournirait un appui aux autorités civiles. Depuis, tout est allé très vite. Des soldats ont été convoqués et les écoles de recrues prolongées. De plus, les congés généraux ont été suspendus pour tous les militaires. Pendant plusieurs semaines, les cadres et les soldats n'étaient en effet pas autorisés à rentrer à la maison. Outre les aspects logistiques comme la lessive, ces circonstances étaient aussi difficiles psychologiquement. Aux côtés des nombreux autres militaires engagés, ce sont aussi les équipes en cuisine qui ont joué un rôle clé: par leur travail, elles ont largement contribué au maintien du bon moral de la troupe.

Identifier les opportunités offertes par la crise

Pour pouvoir effectuer l'instruction des nouveaux fonctionnaires de cuisine en accord avec les mesures d'hygiène et de protection en vigueur, les cours spécialisés pour cuisiniers de troupe et logisticiens de cuisine menés en collaboration avec les spécialistes du Centre d'instruction de la subsistance (cen instr subs) ont été organisés de façon décentralisée dans les cuisines de chaque école. Ainsi, les spécialistes du cen instr subs ont pu assurer durablement la qualité élevée de l'instruction des fonctionnaires de cuisine ainsi que le transfert de connaissances. La présence des collaborateurs du Centre d'instruction de la subsistance dans

les cuisines des places d'armes a permis non seulement d'assurer l'instruction de base, mais aussi d'intensifier l'appui à l'instruction des cadres payant leurs galons dans le domaine de la subsistance.

Brunch du dimanche

Tandis que les engagements dans le cadre du service d'appui dans les hôpitaux ou à la frontière étaient sous le feu des projecteurs, les médias se sont rarement intéressés aux

chefs de cuisine, cuisiniers de troupe et logisticiens de cuisine. Pourtant, ils ont concocté avec passion trois fois par jour des repas savoureux, sains et rassasiants pour les aides en uniforme. Cela a permis, en plus des autres mesures d'accompagnement, d'influencer positivement la capacité à durer de la troupe. Par ailleurs, en raison de l'interdiction des congés généraux, il fallait aussi assurer la subsistance pendant les week-ends. Souvent, les chefs de cuisine ont fourni un effort tout particulier le dimanche et proposé un brunch. Le travail, l'enthousiasme et la passion des équipes de cuisine ont contribué à la réussite de l'engagement CORONA 20 en soutenant le moral de la troupe et en insufflant un bon esprit d'équipe.

Recours à des aides supplémentaires

Les ressources en personnel des équipes de cuisine en engagement étaient limitées. Pour maintenir la capacité à durer sept jours sur sept, des renforts ont été demandés le 6 avril 2020. Des militaires en service long qui avaient déjà accompli toute la durée de leur service ont été convoqués en renfort. En effet, une fois leurs services d'instruction accomplis, les militaires en service long peuvent, au besoin, être encore mobilisés par l'armée pendant sept ans. Ainsi, nombre d'entre eux ont été surpris de recevoir un ordre de marche au printemps 2020. Toutefois, la plupart des militaires convoqués ont bien saisi le sens de leur engagement et fait preuve de compréhension quant au délai souvent relativement court entre l'information préalable et la date d'entrée au service. Le système a fonctionné et fait ses preuves.

De nombreux volontaires se sont aussi annoncés pour soutenir les équipes de cuisine en service d'appui. L'engagement des militaires en service long et des volontaires, mais bien sûr aussi le grand enthousiasme des fonctionnaires de cuisine, ont permis de garantir la subsistance, même pendant la crise et dans des circonstances difficiles.

Communication Défense,
Christoph Merki - 9.3.2021



Mise en œuvre rigoureuse des mesures de protection et d'hygiène aussi lors de la distribution des repas.

Promotions dans les rangs latins

Dans le corps des officiers

Les officiers latins promus avec effet du 1^{er} avril 2021 au grade de colonel:

Moulet Julien, Givisiez.

Au grade de lieutenant-colonel EMG:

Ceronetti Alberto, Morbio Superiore; Jauquier Steven, Cugy; Kilchenmann Emmanuel, Fribourg; Schneiter David, Genève.

Au grade de lieutenant-colonel: Jobin Nicolas, Nyon; Rod Sébastien, La Croix (Lutry).

Au grade de major: Dhif Yassine, Nyon; Morard Maxime, Fribourg; Morzier Benoît, Rossens; Wisser Romain, Fribourg; Zbinden Camille, Châtonnaye.

Au grade de capitaine: Benz Nicolas, Sion; Beun Ludovic, La Conversion; Cerantola Emilio, Sugiez; Favilla Claudio, Montagnola; Hasani Osman, Fribourg; Praz Nathan, Aproz; Serratore Vincent, Gland; Tantarini Maria, Morbio Inferiore.

Promotions dans les rangs latins

Dans le corps des sous-officiers

Les sous-officiers latins promus avec effet du 1^{er} avril 2021 au grade d'adjudant-major: Häberli Bernhard, Cudrefin; Zajic Peter, Tenero.

Au grade de adjudant d'état-major: Ghezzi Nadir, Novaggio; Schmid Yann, Corseaux; Sulmoni Luca, Genestrerio.

Davos

Avec l'armée

Le Conseil fédéral a ordonné l'engagement d'un effectif maximum de 5000 militaires pour aider les Grisons à assurer la sécurité du World Economic Forum de 2022 à 2024. Il a aussi décidé que la Confédération participerait aux frais de sécurité à hauteur de 2,55 millions de francs par an au maximum. Il estime que le WEF constitue une plate-forme importante pour les autorités et renforce le rôle de la Suisse comme pays hôte de conférences internationales.

Grandson

Élu à l'exécutif

L'homme qui façonne ce journal, le sergent Francesco Di Franco, journaliste, membre d'honneur de l'ASSO suisse a été réélu brillamment le dimanche 28 mars 2021 à la Municipalité de Grandson. Après cinq années passées à l'exécutif il rempile pour une nouvelle législature. Nos vives félicitations.



Décisions du Conseil fédéral

Officiers généraux nommés

Lors de sa séance du 12 mars 2021, le Conseil fédéral a décidé de la nomination de certains officiers généraux, avec effet au 1^{er} juillet 2021.

Le **brigadier Hugo Roux**, actuel commandant de la Formation d'application de la défense contre avions 33, est nommé commandant de l'Académie militaire à compter du 1^{er} juillet 2021.

Âgé de 51 ans, Hugo Roux a travaillé pendant ses études de droit à Fribourg comme enseignant en droit à l'école professionnelle de Morat. En 1996, il a intégré le corps des instructeurs et occupé depuis diverses fonctions au sein de l'armée. De 2002 à 2003, il a suivi un perfectionnement au Air Force Command and Staff College, à Maxwell aux États-Unis. Au 1^{er} janvier 2017, le Conseil fédéral l'a nommé commandant ad intérim de la Formation d'application de la défense contre avions 33 et, au 1^{er} juillet 2017, commandant de la Formation d'application de la défense contre avions 33, avec promotion simultanée au grade de brigadier.

Le **brigadier Peter Soller**, actuel commandant de la brigade d'instruction et d'entraînement des Forces aériennes, est nommé commandant de la Formation d'application de la défense contre avions 33 à compter du 1^{er} juillet 2021.



Âgé de 54 ans, Peter Soller a rejoint l'escadron de surveillance des Forces aériennes comme pilote militaire de carrière en 1985 avant d'occuper ensuite différentes fonctions au sein de l'armée. En 1997, il a obtenu une licence en gestion d'entreprise de la faculté de sciences économiques de l'Université de Zurich. De 2000 à 2001, il a suivi un perfectionnement au Air Command Staff College à Montgomery en Alabama aux États-Unis. En 2009, Peter Soller a obtenu un MAS en Security Policy and Crisis Management à l'EPF de Zurich. Le 1^{er} juin 2010, le Conseil fédéral l'a nommé au poste de chef de l'état-major du commandement de l'armée / chef de l'état-major du chef de l'Armée avec la promotion simultanée au grade de brigadier. Au 1^{er} janvier 2014, le brigadier Soller a été nommé commandant de la Formation d'application de l'aviation 31 et, au 1^{er} janvier 2018, commandant de la brigade d'instruction et d'entraînement des Forces aériennes. La succession du commandant de la brigade d'instruction et d'entraînement des Forces aériennes sera réglée ultérieurement.

Le **brigadier Peter Candidus Stocker**, commandant de l'Académie militaire, a fait valoir son droit à la retraite ordinaire et sort du corps des instructeurs au 30 juin 2021. Le Conseil fédéral le remercie pour les services rendus.



Au conseil d'administration de RUAG

La Confédération représentée

Le Conseil fédéral a décidé que la Confédération, en sa qualité de propriétaire du groupe RUAG, sera représentée au conseil d'administration de la société de participation financière.

Pour faire avancer la dissociation des activités de RUAG et atteindre ses objectifs stratégiques, le Conseil fédéral a fondé une nouvelle société de participation financière en 2019. La loi fédérale du 10 octobre 1997 sur les entreprises d'armement de la Confédération prévoit en effet que cette dernière est représentée au conseil d'administration de la société de participation financière en fonction de ses intérêts.

Lors de sa séance du 12 mars 2021, le Conseil fédéral a décidé que la Confédération exercera son droit et sera donc représentée au conseil d'administration de la société de participation financière jusqu'à la fin de la dissociation. Le Conseil fédéral veut ainsi accompagner encore plus étroitement le processus

de privatisation de RUAG International. Des représentants du DDPS et du DFF siégeront dorénavant dans le conseil d'administration de la société de participation financière. Pour représenter la Confédération au sein du conseil d'administration, le Conseil fédéral a nommé Toni Eder, secrétaire général du DDPS, et Sabine D'Amelio-Favez, directrice de l'AFF. À partir d'avril 2021, ils remplaceront les présidents des conseils d'administration des deux sous-groupes au sein du conseil d'administration de la société de participation financière, dont Monica Duca Widmer continue à assumer la présidence. Outre la présidente, deux autres conseillères d'administration indépendantes conservent leurs sièges.

Espace Pohl à Pully

Philanthropie allemande

Quand ils parlent du général Guisan, les historiens évoquent volontiers «l'esprit de résistance» dont se prévalait le commandant en chef de l'armée suisse. Guisan ne contredisait pas les principes de la neutralité; mais, face aux totalitarismes, il faisait preuve d'intransigeance.



L'Espace Pohl et la villa, où vécut le général.

En 1940, l'officier allemand Otto Wilhelm Kurt von Menges (1908-1943) établissait des plans d'invasion du territoire suisse. Le personnage mourut, quelques années plus tard, à Stalingrad. Vers la même époque, un autre Allemand tombait également sur le front russe: nous parlons du soldat Rudolf Pohl (1920-1942). Le dernier nommé aurait souhaité acquérir la citoyenneté helvétique. Surtout, comme les autres membres de sa famille, il était favorable aux institutions politiques démocratiques.

La mise en valeur d'un site

Le 30 août 2003, à Pully, on posait la première pierre de l'«Espace Pohl». Le nom était celui du militaire étranger que nous venons d'évoquer. Aujourd'hui, cette construction sert de lieu de rencontres. Diverses associations, militaires ou civiles y tiennent leurs assises.

En rejoignant l'Espace Pohl, le visiteur entre dans le parc de «Verte-Rive», l'ancienne propriété du général Henri Guisan. La villa (où vécut le célèbre chef, entre 1902 et 1960) est située à proximité immédiate de ces nouvelles salles de conférences.

Un responsable donne quelques explications. En 1971, la Confédération devint propriétaire de Verte Rive; déjà, depuis 1946, une Fondation Général Henri Guisan existait (parmi les dirigeants, qui se sont succédés jusqu'à nos jours, citons le maj Maurice Decoppet: il est le petit-fils du général, et président d'honneur; mentionnons encore le col André Jordan).

Les membres furent bientôt chargés, par les autorités fédérales, du développement du site et de sa mise en valeur. Dénommée Association Verte Rive, une organisa-

tion exécutive s'occupa de l'entretien des anciens locaux; mais, bientôt, des nouvelles salles s'avèrent nécessaires. Aussi, sans nuire au cachet originel de la propriété, des travaux importants furent entrepris. Maintenant, à l'intérieur de l'Espace Pohl, les usagers découvrent des pièces modulables (pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes), des moyens informatiques, des écrans, des services de restaurant.

Des généreux donateurs apportèrent leur contribution. La Fondation Rudolf Pohl avait son siège à Zurich. Pour la circonstance, le chef des Œuvres sociales de l'armée, le br Jean Langenberger (1932-2013) noua des contacts avec une représentante de ladite

Fondation, l'avocate Regula Pestalozzi (1921-2000). Pour l'édification de l'Espace Pohl, l'apport pécuniaire dont nous parlons se révéla déterminant.

Un sens du devoir

Mme Pestalozzi était une amie de Kurt et Margareta Pohl. Ressortissant allemand, le couple en question voulut marquer sa reconnaissance envers son pays d'accueil (opposées au national-socialisme hitlérien, ces personnes vinrent s'établir, avant la Seconde Guerre mondiale, à Zurich; elles obtinrent leur naturalisation en 1951). En souvenir de leur fils Rudolf, ces gens octroyèrent des importants moyens financiers, dont bénéficièrent principalement les militaires suisses. Les adhérents à la Fondation Rudolf Pohl poursuivent des buts similaires à ceux énoncés par les dirigeants de la Fondation Général Henri Guisan: «venir en aide financièrement aux soldats des deux sexes et de tous grades qui, tombés malades ou accidentés pendant le service militaire, n'ont pas récupéré leur pleine capacité de travail (...). L'action peut s'étendre aux familles des militaires décédés, ainsi qu'aux ouvriers de l'industrie de guerre» (voir: Statuts FGHG, article deuxième).

Les Pohl nourrissaient une aversion contre l'Allemagne nazie. Au début du conflit, fraîchement domiciliés en Suisse, le couple et son fils ne purent être naturalisés. Dès lors, âgé de 20 ans en 1940, Rudolf Pohl reçut un ordre de marche; contre son gré, le jeune homme intégra l'armée de son pays d'origine. Incorporé à la Wehrmacht, Pohl mourut, le 11 mai 1942, près de Kertch en Crimée. «Il s'engagea avec courage et lucidité au combat, et plus particulièrement envers ses camarades» (selon une correspondance adressée, à la famille du soldat Pohl, par un supérieur).

Mais, l'obéissance du soldat Rudolf Pohl aurait sans doute plu au général Henri Guisan. En 1945, remettant sa charge, le grand chef suisse avançait cet argument altruiste: «Je n'ai fait que mon devoir...».

P.R.



Le col André Jordan, puis, de gauche à droite, entourant un ouvrier: le syndic de Pully Jean-François Thonney, le CC Alain Rickenbacher, le maj Maurice Decoppet.

Centres de recrutement

Hausse du taux d'aptitude et recul des déplacements

L'an dernier, 23687 conscrits ont été évalués par les centres de recrutement de l'Armée suisse; 17302 d'entre eux ont été déclarés aptes au service militaire, soit proportionnellement un peu plus qu'en 2019. Les demandes de déplacement de service ont été moins nombreuses en 2020 que les années précédentes.

Les six centres de recrutement de l'armée ont évalué 23 687 conscrits (100 %) en 2020. Parmi eux, 17 302 (73 %) ont été déclarés aptes au service militaire et 1981 (8,4 %) aptes au service de protection civile ; 4404 personnes (18,6 %) ont été déclarées inaptes pour raisons médicales. Par ailleurs, 1248 autres conscrits ont vu la décision les concernant être différée pour divers motifs.

Baisse importante des demandes de déplacement

La mise en œuvre du développement de l'armée (DEVA) a débuté en 2018 et comprend notamment l'introduction d'un début flexible de l'école de recrues (ER). Les jeunes gens peuvent ainsi se présenter au recrutement jusqu'à l'âge de 24 ans, soit entre trois et douze mois avant le début de leur ER (qui peut être accomplie jusqu'à l'âge de 25 ans). Ces mesures rencontrent un plus grand succès que prévu et les demandes de déplacement de service sont une fois de plus nettement à la baisse : si en 2019, 6835 citoyennes et citoyens astreints au service avaient déposé une telle demande, ils n'étaient plus que 5486 en 2020, ce qui correspond à un recul de 19%. Par rapport à 2018, c'est même 4374 demandes de déplacement de service de moins, soit une baisse de 44%.

Quant à l'aptitude au service militaire, elle a augmenté de 2,1% par rapport à 2019. L'aptitude au service de protection civile a en revanche diminué de 0,9%. La proportion de conscrits déclarés aptes au service militaire varie de 89,7% à 62,7% selon les cantons.

Adaptation du recrutement en raison de la pandémie

En 2020, le recrutement a dû être interrompu pendant plusieurs semaines pour cause de pandémie de coronavirus. Il a pu reprendre de manière restreinte à partir du mois de juin. Malgré ces conditions difficiles, les ER d'été 2020 et d'hiver 2021 ont pu commencer avec des effectifs suffisants.

En 2020, l'armée a convoqué 412 femmes au recrutement. Une décision définitive a été rendue pour 379 d'entre elles et 345 ont été incorporées, ce qui correspond à un taux d'aptitude de 91%. De plus, 72 femmes (93,5%) ont rejoint la protection civile et 26 (96,3%) le service de la Croix-Rouge. Par ailleurs, 71 femmes (93,4 %) ont été recommandées pour un engagement de promotion de la paix. Parmi les femmes qui ont accompli le service d'instruction de base en 2020, 120 se sont présentées à l'évaluation

de cadres de niveau II (pour aspirants sous-officiers et officiers supérieurs). La recommandation a été positive pour 95 d'entre elles (79,2 %), partielle pour 21 (17,5%) et négative pour 4 (3,3%).

Risque réduit

L'an passé, 182 déclarations de risque ont été prononcées dans le cadre du contrôle de sécurité relatif aux personnes appliqué à tous les conscrits. En procédant à des contrôles de sécurité lors du recrutement, l'armée entend éviter que des personnes représentant un risque potentiel pour elles-mêmes ou pour autrui se voient remettre une arme militaire.

Les raisons médicales justifiant une décision d'inaptitude peuvent être d'ordre physique, psychique ou mixte. Parmi les causes physiques, on compte principalement les troubles orthopédiques. Dans le domaine psychique, les causes de non-recrutement sont fréquemment liées à un manque de résistance psychique, à des troubles anxieux ou à la consommation de drogues.

Soutien aux manifestations civiles

DDPS: Meilleure transparence

Sans le soutien du DDPS, les événements comme la Coupe du monde de ski, le Tour de Suisse ou la Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres ne pourraient plus avoir lieu. La cheffe du DDPS, Mme la conseillère fédérale Viola Amherd, entend garantir, au travers d'une observation globale, une plus grande transparence dans les prestations fournies et une égalité de traitement entre les organisateurs événementiels. Pour ce faire, elle a édicté de nouvelles directives sur le soutien apporté aux manifestations avec des moyens de son département.

Les militaires préparent les pistes du Lauberhorn, règle la circulation lors du Tour de Suisse ou érigent les tribunes de la Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres. Le DDPS soutient aussi les manifestations civiles en leur louant du matériel et des immeubles ou financièrement, conformément à la loi sur l'encouragement du sport et à la loi sur la protection de la population et sur la protection civile.

Afin d'accroître la transparence dans ces soutiens, Mme Amherd a édicté de nouvelles directives au début du mois. Ces directives disposent que les organisateurs d'événements devront informer le DDPS des demandes correspondantes qu'ils auront adressées à la Confédération ou aux cantons. Le Secrétariat général tiendra une vue d'ensemble sur ces soutiens et la soumettra une fois par année à la cheffe du DDPS. Cette vue d'ensemble permettra de tirer les conclusions qui s'imposeront et d'établir des comparaisons pluriannuelles entre les prestations du DDPS, notamment celles de l'armée, les communications, de même qu'entre les dispenses de frais et les exigences qui leur sont liées. Les nouvelles directives permettront aussi de mieux évaluer l'ampleur du soutien et

de mieux assurer l'égalité de traitement entre chaque solliciteur. Lors de l'examen des demandes, les unités du DDPS devront déterminer un ordre de priorité entre les manifestations concernées, selon les critères suivants: importance de l'événement, viabilité, caractère commercial et répartition régionale. Ainsi, les prestations prévues pour un événement particulier pourraient être réduites si celui-ci exige un engagement excessif de moyens.

Soutien renforcé

Les directives sont entrées en vigueur le 1er février et sont applicables jusqu'au 31 décembre 2022. Elles devront être adaptées après l'entrée en vigueur de la nouvelle version de la loi sur l'armée, actuellement en révision. Cette révision prévoit que l'armée pourra fournir, dans un cadre limité, des prestations en faveur d'événements d'importance nationale, voire internationale, même s'ils n'ont aucune utilité majeure pour l'instruction militaire. Le Conseil fédéral prend ainsi en compte le fait que ces manifestations pourraient tout simplement disparaître si elles ne bénéficiaient plus du soutien de l'armée.

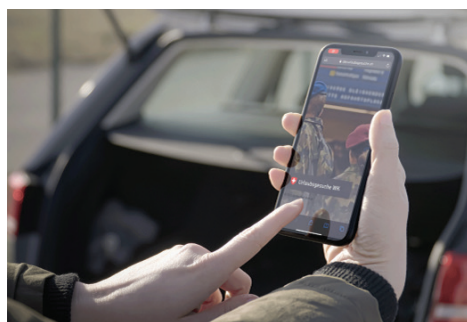
NAM - NOTRE ARMÉE DE MILICE

Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin, en Suisse alémanique et dans toutes les écoles militaires du pays!

Demandes de congé

Depuis les smartphones via une application dédiée

Une application pour les demandes de congé est désormais disponible pour la milice. Les militaires peuvent envoyer leur demande de congé à leur commandant de manière digitale et standardisée, directement depuis leur smartphone. Il s'agit d'un pas supplémentaire vers une armée agile et numérique.



Une application pour les demandes de congé est désormais disponible pour la milice.

© VBS/DDPS, Gino Knöpfel

C'est un vrai bond en avant dans la gestion des congés à l'armée. Grâce à une application spécialement prévue à cet effet, les militaires peuvent désormais envoyer leur demande de congé à leur commandant directement via leur smartphone. L'époque où les demandes de congé étaient envoyées par courrier et où le processus durait plusieurs semaines est désormais révolue. L'application permet aux militaires d'envoyer leur demande de congé de manière digitale et standardisée.

Code QR sur l'ordre de marche

Les militaires peuvent accéder à l'application en scannant le code QR présent sur leur

ordre de marche. L'application s'ouvre alors automatiquement. Ils peuvent remplir le formulaire de demande de congé, y joindre les pièces justificatives nécessaires et l'envoyer directement à leur commandant.

Les commandants gagnent quant à eux un temps précieux. L'application leur offre une vue détaillée et centralisée des demandes de congé des militaires de leur unité. En seulement quelques clics, ils peuvent vérifier chaque demande et accorder ou non le congé.

Testé et approuvé

Une phase de test a eu lieu entre décembre 2020 et janvier 2021. Les résultats sont sans appel. Une large majorité des utilisateurs a estimé que l'application était bien conçue, fonctionnelle et absolument nécessaire. Elle est désormais à la disposition des militaires en cours de répétition. La formation supérieure des cadres de l'armée et les cours de répétition des détachements d'exploitation seront intégrés à l'application ultérieurement.

Une armée agile et numérisée est un des objectifs de la vision de l'armée à l'horizon 2030. Nul doute qu'avec cette application, un pas de plus a été accompli dans cette direction.

Communication Défense,
Anthony Favre - 5.3.2021

**Confédération Interalliée des
Sous-Officiers de Réserve**

PRESIDENCE SUISSE

Swiss Presidency 2020-2022

Activités reportées

En raison du Coronavirus, les activités de la CISOR sont reportées comme suit:

Compétitions du mois de mai 2021 sur les places d'armes de Bremgarten et Thoue aux:

Mercredi à dimanche 20-24 octobre 2021

Le programme établi reste le même:

- Comité central CISOR: **Samedi 8 mai 2021 (13:30-17:30)**
- Congrès d'été de la CISOR auquel nous sommes invités aura lieu le:

Dimanche 1^{er} au 4 août 2021 à Athènes

Dès réception, le programme de ce Congrès sera publié.

Le comité reste à la tâche et communiquera en temps voulu.

Armée

Coûts à revoir

L'armée n'atteint pas l'objectif de réduire d'un tiers les coûts de ses biens immobiliers, constate le Contrôle fédéral des finances (CDF). Selon le Département fédéral de la défense, cela tient au fait que les opérations de l'armée nécessitent une infrastructure logistique plus importante qu'initialement prévu.

Patrouille de Glaciers

OK en 2022

Après quelques problèmes de marketing de la patrouille des glaciers tout est rentré dans l'ordre. L'armée suisse, organisatrice de l'épreuve que commande le colonel EMG Daniel Jolliet, est responsable de la planification, de la conduite et de la logistique de la course. L'ASPDG, une structure privée et civile fondée en 1955, gère les sponsors et la promotion. L'édition 2020 a été annulée en raison du coronavirus, la prochaine devrait se dérouler en 2022. Voilà qui fait des heureux: les responsables et les participants à cette course de renommée mondiale.

Alerte

Enfant

«WSDFGUUNMM», pouvait-on lire dimanche 28 mars 2021 sur le compte Twitter officiel du commandement chargé du contrôle militaire de l'ensemble de l'arsenal nucléaire américain (Stratcom), avant que le tweet ne soit supprimé. Code nucléaire? Piratage du Pentagone? Complot? En fait l'auteur était le jeune fils du responsable du compte, en télétravail... ouf!

L'aumônerie

Diversité bienvenue

L'aumônerie de l'armée conclut de nouveaux partenariats avec la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) et la Fédération des organisations islamiques de Suisse (FOIS). Le but est de tenir compte de la diversité rencontrée au sein de l'armée de milice.

OTAN et UE

Renforcement

Confrontés au désengagement américain et à de nouvelles menaces, les dirigeants européens ont décidé le 26 février 2021 de renforcer l'autonomie d'action de l'UE. Ils entendent ainsi lui permettre de s'affirmer comme un «partenaire fort» pour l'OTAN et les Etats-Unis, a annoncé le président du Conseil Européen, Charles Michel.

Per una migliore gestione delle crisi da parte della Confederazione

Se un anno fa, all'inizio della pandemia, la Società Svizzera degli Ufficiali aveva attestato la capacità del Consiglio federale di affrontare le crisi, ora osserva con crescente preoccupazione la gestione delle crisi da parte della Confederazione come questa da mesi vacilla. Non è il sistema federale che ha fallito - al contrario per la SSU, come associazione federale, questo è un fattore di successo - ma la gestione dei rischi e delle crisi, un tempo esemplare a livello internazionale.

Fino agli anni '90, la Svizzera aveva un sistema di formazione sulle crisi sofisticato e praticabile. Sulla base dei collaudati esercizi di difesa globale in stile militare, il nostro paese ha beneficiato per molto tempo di processi di leadership sistematici, ampi ed efficienti. Cosa rimane di questa gestione della crisi ben congegnata nell'attuale era Corona del 2021? Sfortunatamente, non più di tanto.

La leadership dell'amministrazione come malessere

Dopo la guerra fredda e dopo numerose riforme dell'esercito, per lo più fallimentari, il sistema di sicurezza svizzero, a causa di lunghi periodi di bel tempo, quasi inosservati, ma dolorosamente evidenti nella situazione attuale, ha detto addio ai principi della leadership militare. Questi si sono affermati come pratica comune di leadership nella vita aziendale, per esempio. Nell'amministrazione federale, tuttavia, le strutture di comando militari e le culture d'esercizio non hanno vita facile. La gestione delle crisi nell'attuale pandemia è principalmente responsabilità dei dipartimenti civili. È sotto gli occhi di tutti che hanno la posizione di leader nella crisi e sono anche impegnati a distinguersi dagli altri dipartimenti nel modo più vantaggioso possibile e a perseguire i propri interessi. Ciò che funziona negli stati maggiori cantonali, cioè il coordinamento generale dei processi decisionali e l'assegnazione delle risorse, è un concetto estraneo a Berna, come mostra la crisi sanitaria COVID-19. La Confederazione non ha sotto controllo la sua gestione della crisi. La riforma è urgente.

Modernizzare la cultura dell'esercitazione e della crisi

La radice dell'inadeguata struttura di crisi a livello federale può essere fatta risalire, tra le altre cose, al fatto che quasi nessuno nell'amministrazione di oggi ha goduto di un consistente addestramento alla leadership, come nel caso della carriera di ufficiale, o ha il necessario strumentario per valutazioni complete della situazione e processi sistematici di leadership in situazioni di crisi. La SSU non sostiene la militarizzazione della politica e dell'amministrazione. Piuttosto, si aspetta che la competenza della leadership garantisca che le risorse civili e militari si completino a vicenda nel miglior modo possibile,

che vengano utilizzati gli stessi strumenti e processi di leadership, che vengano definite le interfacce più importanti e che venga usato lo stesso linguaggio. Sarà quindi difficile evitare di installare un organismo forte e centrale per la gestione delle crisi a livello federale, indipendentemente dal fatto che questo si chiami Stato maggiore federale o Stato maggiore congiunto. Un tale organismo

manterrebbe una visione d'insieme e coordinerebbe i processi rilevanti per una crisi.

Semplicità, chiarezza e spinta all'eccellenza

La strada per una migliore gestione delle crisi a livello federale per affrontare le complesse minacce future non è affatto insormontabile. Richiede strutture semplici e snelle che non hanno nemmeno bisogno di essere reinventate. Tutto ciò che serve è la spinta di tutti ad essere migliori e capaci di prestazioni al top anche in caso di crisi. In particolare, la SSU vorrebbe vedere un approccio più disteso e rilassato alle forze armate da parte di coloro che sono coinvolti nell'amministrazione. Il DDPS stesso e la direzione dell'esercito possono essere più sicuri di sé in situazioni di crisi in vista dei servizi resi. L'obiettivo deve essere una struttura uniforme di gestione delle crisi nella situazione normale, speciale e straordinaria della Svizzera. Questo è fattibile.

Col SMG Stefan Holenstein,
Presidente Società Svizzera
degli Ufficiali (SSU) - 22.03.2021



Donne nell'esercito, dopo l'impiego all'estero...

Direttamente incorporate nell'esercito di milizia

Le cittadine svizzere possono prestare un impiego di promovimento della pace all'estero senza aver assolto la scuola reclute. Allo stato attuale, dopo l'impiego non possono tuttavia farsi incorporare direttamente nell'esercito di milizia.

I contingenti d'impiego del promovimento della pace dell'Esercito svizzero (SWISSCOY/ EUFOR) vantano regolarmente una quota di donne pari al 15 per cento circa, provenienti da tutte le regioni linguistiche della Svizzera. La parte preponderante di queste donne non ha assolto la scuola reclute in precedenza. Non sono pertanto soggette all'obbligo di prestare servizio militare e non sono incorporate nell'esercito.

Le donne vengono reclutate per gli impieghi dei contingenti della durata di sei mesi e prima dell'impiego assolvono un'istruzione di base e specialistica di tre mesi. Dopo l'istruzione specifica all'impiego (ISI) presso il Centro di competenza SWISSINT a Stans-Oberdorf e il successivo impiego di promovimento della pace, dispongono delle capacità militari di base, un addestramento speciale e sono abituate ad agire in un contesto militare. Dato che non sono tuttavia incorporate nell'esercito di milizia, dopo circa nove mesi di servizio militare il loro potenziale viene a mancare all'esercito con la conclusione dell'impiego. Numerose donne hanno dimostrato interesse per un ulteriore impiego nell'esercito, ma per svariati motivi non vogliono o non possono assolvere la scuola reclute in una fase successiva. L'esercito sta pertanto cercando delle possibilità per beneficiare anche sul lungo termine delle conoscenze e capa-

cità di queste donne, incorporandole nell'esercito di milizia.

Nell'ambito di una fase di prova, durante due rotazioni dei contingenti SWISSCOY ed EUFOR nel periodo invernale 2020/2021 e in quello estivo 2021, si procederà all'incorporazione nell'esercito di milizia dei primi militari donne dei contingenti. Dopo la fase di prova il progetto verrà nuovamente esaminato e, se necessario, adeguato.

Negli attuali contingenti SWISSCOY ed EUFOR si sono già annunciate 11 donne per un'ulteriore permanenza nell'esercito di milizia. Si tratta di oltre un terzo dei complessivi 28 militari donne che prestano servizio di promovimento della pace. Attualmente si stanno prendendo accordi con varie formazioni e scuole per i quadri al fine di definire le formazioni d'incorporazione idonee per le candidate.

Da un'analisi è emerso che le varie fasi d'istruzione dell'ISI sono comparabili a quelle della scuola reclute per quanto riguarda i contenuti dell'istruzione, la finalità e l'intensità, per cui entrambi i corsi d'istruzione di base sono equivalenti. Il riconoscimento di tale equivalenza sul piano dell'istruzione dovrà permettere ai militari donne dei contingenti di essere incorporati direttamente, su base volontaria, nell'esercito di milizia nonché di beneficiare delle possibilità d'avanzamento secondo l'idoneità.

Home office

Une recrue sur trois a loupé le test d'entrée

Durant la pandémie, près de 5000 jeunes ont passé leurs trois premières semaines d'école de recrues en télétravail. De retour en caserne, 30% ont échoué au test évaluant leur apprentissage. L'armée est quand même satisfaite du résultat.



Durant trois semaines, des recrues ont dû se former chez elles, avec leur ordinateur.

L'armée suisse a innové avec l'école de recrues de printemps à cause du coronavirus. Si le 18 janvier, 12 000 conscrits ont dû accomplir leur devoir militaire, pour 5000 d'entre eux, les trois premières semaines de formation ont eu lieu à la maison, en télétra-

vail. Le 8 février dernier, ces astreints sont finalement entrés en caserne et ont subi un test pour savoir si leur apprentissage avait été fait correctement. Car, au programme, ces personnes avaient 6 heures de cours quotidien via leur ordinateur et devaient

s'astreindre à 4 heures de sport hebdomadaire. Parmi les sujets abordés: s'annoncer correctement à un supérieur, connaître les grades ou encore apprendre les différentes parties de l'arme personnelle.

Lors du lancement de la plateforme d'e-learning militaire, le système a connu des couacs. Mais il semble que certaines recrues ont peut-être confondu détente et télétravail. Elles auraient dû être plus assidues. Le verdict est tombé: une recrue sur trois a raté l'examen lors de l'entrée en caserne.

Des cours de consolidation

L'armée indique: «70% des recrues en home office ont réussi les tests après les trois semaines d'apprentissage via le réseau. Le 30% restant devra réviser afin d'atteindre un niveau de connaissances suffisant.» Ce sont les commandants des écoles de recrues qui définiront la manière dont cette mise à niveau se fera. «Ces cours complémentaires ne doivent pas être compris comme une punition, mais comme l'occasion de consolider ce qui a été appris.»

Cet e-learning de base est une première tentative dont le résultat est évalué comme satisfaisant, indique la grande muette. «Il faut mettre dans la balance le fait que toutes les recrues n'ont pas des intérêts et des connaissances préalables équivalents. Leur niveau d'éducation est également très différent, précise l'armée, qui ajoute que pour certains, apprendre la matière demandée de manière autonome a été facile mais pour d'autres, ça a représenté un effort important.»

Strasbourg

Taxe militaire jugée «discriminatoire»

La Cour européenne des droits de l'homme critique la pratique suisse en matière de taxe militaire. Elle juge discriminatoire la distinction opérée entre deux personnes déclarées inaptes en raison d'un handicap jugé mineur.

Dans un arrêt de chambre, les juges de Strasbourg estiment que la pratique suisse viole l'article 14 (interdiction de la discrimination) de la Convention, en lien avec l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale).

Outre la distinction artificielle entre différentes personnes déclarées inaptes, ils soulignent que celles-ci sont désavantagées par rapport aux objecteurs de conscience qui peuvent effectuer un service civil et éviter ainsi de payer la taxe d'exemption.

L'affaire concerne un Bernois né en 1983. En 2004, il a été déclaré inapte au service militaire pour des raisons de santé non spécifiées dans l'arrêt, et versé dans la protection civile (PC). En 2010, l'intéressé a été astreint à payer 254 francs 45 au titre de la taxe d'exemption de l'obligation de servir. Il s'est opposé à celle-ci car son inaptitude médicale l'empêchait de servir tant dans l'armée que dans le service civil.

En 2011, le recourant a été informé qu'il était affecté à la réserve de la PC et dispensé du cours d'initiation. Par la suite, il a appris qu'il ne devrait pas accomplir ce service. A fin 2013, il a été libéré définitivement de toute obligation et n'a donc pas servi dans la PC.

La Cour européenne des droits de l'homme (CourEDH) constate que la pratique suisse aboutit à une différence de traitement entre des personnes placées dans des situations analogues. En 2009 dans l'affaire Glor contre la Suisse, elle était arrivée à une conclusion similaire et avait pris note de la volonté de la Suisse de rétablir une certaine égalité entre les personnes effectuant le service militaire ou civil et celles exemptées.

Pour Strasbourg, les distinctions opérées par la Suisse entre la présente affaire et celle de 2009 ne sont pas pertinentes. L'absence de volonté du requérant d'effectuer un service militaire n'est pas déterminante puisqu'il a été déclaré inapte pour des raisons médicales.

En outre, la possibilité de réduire la taxe d'exemption en se faisant affecter à la PC est jugée «purement théorique» puisque l'intéressé a été incorporé d'emblée dans la réserve et n'a pas pu servir. Enfin, le montant modeste de la taxe n'est pas décisif, surtout que le requérant était étudiant à l'époque.

La Cour conclut qu'elle ne parvient pas à cerner, au vu des explications fournies par le gouvernement suisse et à défaut d'indication des motifs médicaux d'exemption, pourquoi le degré de handicap de l'intéressé a été apprécié différemment de celui examiné en 2009 qui concernait un diabète de type 1.

Dans l'arrêt Glor, les juges européens avaient estimé qu'au vu des buts de la taxe d'exemption, la différence opérée entre les personnes inaptes dispensées du paiement et celles astreintes était discriminatoire. Ils avaient jugé essentiel le fait que le recourant avait toujours affirmé qu'il était prêt à servir. La discrimination résidait dans le fait qu'il était soumis à la taxe alors que des personnes souffrant de handicap jugé plus grave ne l'étaient pas et qu'aucun service alternatif ne lui avait été proposé.

A la suite de cet arrêt, le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance sur l'appréciation médicale de l'aptitude au service. Depuis le 1er janvier 2013, ce texte permet, à certaines conditions, d'être déclaré «apte au service militaire uniquement dans des fonctions particulières.» À cet effet, la personne intéressée doit exprimer sa volonté par écrit et elle peut être incorporée comme «soldat d'exploitation».

Ford Focus mEHW ST-Line
Trois cylindres et une hybridation légère



C'est la suite logique en attendant une vraie hybride et cette version micro-hybridée est convaincante.

Ford a opté pour une micro-hybridation avec une technologie 48V associée à deux différents moteurs essence de trois cylindres. Une technologie qui utilise un démarreur-alternateur à courroie à la place de l'alternateur traditionnel. Il fait office de moteur et utilise la puissance de la batterie pour garantir un entraînement, surtout à bas régime. Même en roulant en roue libre, le moteur s'éteint. De plus, il récupère de l'énergie lors du freinage. Au final, la citadine de 125ch s'en sort bien, même si en comparaison avec sa version sans hybridation, la différence de consommation n'est que de 0,4l/100 km (moyenne de 5,9l/100 km pour la version testée). Et tant qu'à faire, pourquoi ne pas prendre le moteur mHEW de 155 ch, qui annonce 6l/100 km pour un prix supérieur de CHF 2 200?

A la conduite, la Focus ST-Line 125 ch est agréable et très dynamique. Dans l'habitacle, l'ergonomie est un cran au-dessus de la version précédente et les matériaux sont globalement bons. Le tableau de bord de la ST-Line est à affichage numérique de 12,3". Au centre, l'écran tactile numérique de 8". A l'arrière, comme à l'avant, l'habitabilité est bonne et les 375 litres (ou 1354 litres dossiers rabattus) que réserve le coffre restent dans la moyenne de la catégorie.

L'équipement est nettement supérieur par rapport au prix de cette version à CHF 28700. Elle est livrée de série avec des jantes alu de 17", des doubles sorties d'échappement, des phares antibrouillard avec feux de virage, une calandre en nid d'abeille, les changements de vitesses au volant, châssis à réglage sportif, etc. Un seul regret, les mHEV ne sont proposés qu'avec la boîte manuelle à 6 vitesses. *fdf*

Site de la marque: www.ford.ch



Audi e-tron Sportback 55 quattro advanced
100% numérique/électrique

L'e-tron dans sa version coupé (Sportback) a un look plus dynamique que la première version SUV d'Audi 100% électrique. Un look plus dynamique, mais surtout avec 10% d'autonomie en plus.



200 km et passe de 0 à 100 km/h en 5,7 secondes, ce qui est une belle performance compte tenu des 2555 kg de ce coupé. Mais il ne faut pas jouer au fou, au risque de ne jamais pouvoir arriver aux 446 km d'autonomie annoncés. D'ailleurs, lors de nos essais, sur un mixte de trajet urbain et autoroutier, nous étions plus sur une moyenne d'autonomie de 360 km. Heureusement, la charge rapide permet en moins d'une demi-heure, d'atteindre 80% de sa capacité, pour autant d'avoir la chance de trouver des bornes libres. Il faut donc jouer la prudence et l'économie en jouant avec les palettes au volant qui permettent de récupérer de l'énergie.

Commercialisée depuis l'année dernière, l'e-tron Sportback se décline en trois versions: le 50 quattro, le 55 quattro et le e-tron S quattro. Nous avons eu le bonheur de rouler quelques jours avec le coupé dynamique et séduisant 55 quattro, un petit bijou de technologie numérique d'une sportivité et d'un confort époustoufflants.

Sous le capot, nous avons 60 litres de vide à l'avant, de quoi ranger les outils et les câbles de charge, et 616 litres à l'arrière pour les bagages. Et s'il ne suffit pas, en baissant les sièges, la capacité passe à 1665 litres. Pour activer cette petite bombe qui offre jusqu'à 300 kW (408 ch), chaque essieu est équipé d'un moteur électrique et ces deux moteurs propulsent cette 4 roues motrices jusqu'à

d'autonomie de 360 km. A l'intérieur, l'équipement de base est intéressant, à l'image du combiné d'instruments digitaux comme la dalle TFT Full HD de 12,3". Ce confort absolu est affiché à CHF 96 000, prix de base. Pour le top, comme sur notre e-tron Sportback 55 à l'essai, il faut envisager encore CHF 35 000 pour avoir des rétroviseurs extérieurs virtuels ou... un accoudoir central avant. *fdf*

Site de la marque: www.audi.ch

Skoda Octavia Combi 2.0 TDI, 150 ch

Une belle machine à voyager

Fer de lance de la marque tchèque, l'Octavia quatrième génération est incroyablement bien équipée, confortable, silencieuse, spacieuse aussi bien dans l'habitacle que dans la soute.



5,2 l/100 km, ce qui est très appréciable.

Mais ce n'est pas le seul atout de cette Octavia Combi. Son volume est très impressionnant et rarement égalé: une soute qui avale 640 litres, et même 1700, dossiers arrières rabattus, ceci tout en offrant un espace généreux aux occupants.

Son équipement aussi mérite qu'on s'y attarde. Cette nouvelle Octavia

offre de nombreuses options de sécurité et de confort issues de catégories de véhicules supérieures: régulateur de vitesse adaptatif, écran tactile de 10", système de navigation, radars de stationnement avant et arrière et caméra de recul, sièges avant chauffants, climatisation deux zones... Bref, difficile de tout lister, sinon on vous parlerait du parapluie ou du balai à neige dans la porte conducteur, le grattoir à glace dans le couvercle du réservoir... Oui, futés les Tchèques.

A noter que le premier prix de l'Octavia se situe à CHF 29 030 avec un moteur 1.0 TSI et pour le 4x4 à CHF 38 260 et la version à l'essai à CHF 37 400. *fdf*

Site de la marque: www.skoda.ch

Nouvelles directives du DDPS

Des véhicules électriques pour l'administration fédérale

La conseillère fédérale Viola Amherd, cheffe du DDPS, a édicté de nouvelles règles concernant l'acquisition de véhicules pour l'administration fédérale. À partir de cette année, afin de réduire les émissions de CO₂, le DDPS n'achètera en principe pour les différents départements que des véhicules tout électriques. Cette décision s'inscrit dans le cadre du train de mesures sur le climat décidé par le Conseil fédéral pour l'administration fédérale.

Pour l'accomplissement de ses tâches, l'administration fédérale dispose de véhicules immatriculés avec des plaques civiles. Ceux-ci sont commandés par les différentes unités administratives auprès de l'Office fédéral de l'armement armasuisse en sa qualité de service d'achat central appartenant au DDPS.

Mesures de réduction des émissions de CO₂

Afin de réduire durablement les émissions de CO₂ du parc automobile et de renforcer la protection de l'environnement, le DDPS a adapté au début de cette année les directives concernant les principes écologiques régissant l'acquisition et l'utilisation des véhicules de l'administration. En principe, seuls des véhicules entière-

ment électriques seront encore achetés. La définition de véhicule à propulsion purement électrique comprend, selon les directives, les véhicules qui fonctionnent exclusivement à l'électricité, tels que les véhicules électriques à batterie ou les véhicules à pile à combustible (à hydrogène ou au méthanol). Leur sont assimilés les véhicules dont la technologie est équivalente, soit neutre en termes d'émission de CO₂.

L'acquisition de véhicules à carburants fossiles reste possible dans des cas dûment motivés, à défaut notamment de véhicules électriques satisfaisant aux exigences. Les exceptions sont soumises à l'autorisation du secrétariat général des départements concernés.

L'administration fédérale dispose en tout d'environ 1500 véhicules munis de plaques d'immatriculation civiles, dont une quarantaine sont tout électriques. Chaque année, le département achète entre 150 et 200 véhicules pour l'administration. En 2019, neuf d'entre eux étaient des véhicules tout électriques.

Train de mesures sur le climat

Les décisions du Conseil fédéral du 3 juillet 2019 et du 13 décembre 2019 sur le train de mesures sur le climat pour l'administration fédérale sont à l'origine de la révision des directives du DDPS.

En effet, le Conseil fédéral engage l'administration fédérale civile à réduire d'ici à la fin 2030 ses émissions de gaz à effet de serre de 50% par rapport à 2006 et le DDPS à les réduire d'au moins 40% par rapport à 2001.

Nam - NOTRE ARMÉE DE MILICE
Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin, en Suisse alémanique et dans toutes les écoles militaires du pays!

fabriqué en Suisse 
Compétence et performance
pour la protection et la sécurité

GENERAL DYNAMICS
European Land Systems–Mowag





AP CONSULTING André Prahin SA

votre conseiller immobilier

- ACHAT
- VENTE
- ETUDE DE PROJET, DE CONSTRUCTION & DE FINANCEMENT
- ENTREPRISE GENERALE

Place Saint-François 2 - CP 5015 - 1002 Lausanne

Tél.: 021 331 29 29 - Fax: 021 331 29 20 - E-mail: info@apconsulting.ch

JAB

CH-1401 Yverdon
P.P./Journal

LAPOSTE

Votre annonce...

- * vous cherchez du personnel...
- * vous cherchez un emploi...
- * vous voulez vendre du terrain, un immeuble...
- * vous voulez vendre une voiture...
- * vous voulez vendre des produits...
- * vous voulez vous faire connaître...

***... une bonne adresse:
les pages de publicité
de «Notre armée
de milice»***

**Renseignements,
délais de la remise des
annonces**

Lire en page 5

**Bulletin
d'abonnement
dans ce numéro**

VOTRE CRÉATEUR DE ZÉNITUDE.



Faites savoir que vous êtes prêt
à relever les défis de demain en
matière de communications.

Nous proposons des solutions intelligentes
qui libèrent votre esprit et transforment
votre imagination en réalité.

De l'impression traditionnelle aux solutions
high-tech de réalité augmentée,
nous rendons la créativité simple.

Rencontrez-nous aujourd'hui
autour d'un café et adoptez la
zenattitude@cavin.ch

CAVIN
making creativity simple